BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

68ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4019 du Mardi 17 Novembre 2020 - 68e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

L'EGLISE EVANGELIQUE DU CONGO A SON NOUVEAU PRESIDENT

Juste Gonard Alain Bakoua succède à Edouard Moukala

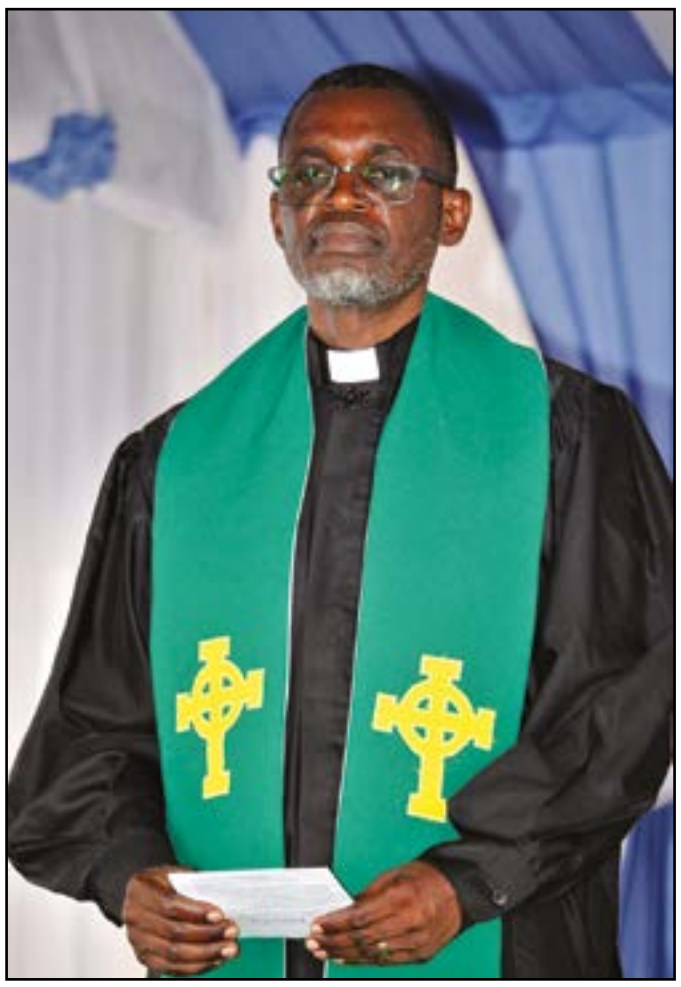

Révérend Juste Gonard Alain Bakoua (P.8)

GROUPE I DES ELIMINATOIRES DE LA CAN 2021

Les Congolais entre espoirs et regrets

Les Diables-Rouges ont manqué le coche hier à Manzimi. (Ph. d'arch.), page 16

Editorial

Protestants en marche

(P.3)

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire
Avenue Félix EBOUE, immeuble «Le 5 février 1979»
2ème étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville
Tél. Fixe: (+242) 05 350.84.05
E-Mail: etudematissa@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DENOMMEE

CHROME SERVICES

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 000 F. CFA
Siège social à Pointe-Noire, République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 10 décembre 2019 par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Pointe-Noire le 12 décembre 2019, sous folio 228/7 Numéro 10147, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: CHROME SERVICES;

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: 1 000 000 F. CFA, divisé en 100 parts de 10.000 F. CFA Chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité;

Siège social: à Pointe-Noire, quartier Tchimbamba, vers l'OCI;

Objet: La société a pour objet, tant en République du Congo que partout ailleurs à l' étranger:
-La sécurité et la vidéo surveillance;
- L'entretien et le nettoyage des espaces verts;
-Les BTP et le Génie-Civil;
-La logistique et le transport;
-La maintenance de véhicules;
-La location de matériels de transport;
-Les prestations de services.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes;

Durée: La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérance: Monsieur Laurent Brice NDEBA MONDZALI est nommé en qualité de Gérant;

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 19/12/2019;

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-19 B 505.

Pour insertion légale,

Me Ado Patricia Marlène MATISSA,
Notaire.

CHANGEMENT DE NOM

Dans le cadre de la procédure du changement de nom, je m'appelais MOUANDZA BOUFOUENI Aubierge Prisca. Désormais après la procédure, je m'appellerais WANOUNGUINI Aubierge Prisca.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.net

CFAO CONGO

Société anonyme avec Conseil d'administration
Au capital de 4.402.840.000 Francs CFA
Siège social: Boulevard Denis Sassou N'Guesso
B.P.: 247, République du Congo
R.C.C.M.: CG/BZV/08 B 1264

AVIS DE RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DE REDUCTION DU CAPITAL SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale mixte en date, à Pointe-Noire, du 28 août 2020, reçu au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, Notaire à Pointe-Noire, le 25 septembre 2020, sous le répertoire n°361/MN/020, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 20 octobre 2020, sous le n° 6124, folio 199/41, les actionnaires de la société ont notamment décidé:

*A titre ordinaire, de renouveler les mandats de la société Deloitte Touche & Tohmatsu Congo et de Monsieur Nicolas BALESME, respectivement Commissaire aux comptes titulaire et Commissaire aux comptes suppléant de la société, pour une durée de six (6) exercices sociaux, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

*A titre extraordinaire:
-de réduire le montant du capital social de la société d'une somme de 3.363.500.000 F. CFA, pour le ramener d'un montant de 4.402.840.000 F. CFA à un montant de 1.036.340.000 F. CFA, par annulation de 336.650 actions ;
- de modifier en conséquence l'article 7 des statuts de la société relatif au capital social, dont la rédaction est désormais la suivante:
«Article 7: Capital social - Actions
Par décision des associés, réunis en Assemblée générale extraordinaire du 11 décembre 2017, il a été décidé de réduire le capital d'un montant de 1.449.940.000 (un milliard quatre cent quarante-neuf millions neuf cent quarante mille) francs CFA, par annulation de 144.994 (cent quarante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-quatorze) actions, pour le ramener de 1.450.000.000 (un milliard quatre cent cinquante millions) de francs CFA, divisé en 145.000 (cent quarante-cinq mille) actions de 10.000 (dix mille) francs CFA chacune, à 60.000 (soixante mille) francs CFA, divisé en six (6) actions de 10.000 (dix mille) francs CFA chacune.
Au terme de la même décision, et de manière concomitante, le capital social a été augmenté en numéraire de 4.402.780.000 (quatre milliards quatre cent deux millions sept cent quatre-vingt) francs CFA, par l'émission au pair de 440.278 (quatre cent quarante mille deux cent soixante-dix-huit) actions nouvelles de 10.000 (dix mille) francs CFA chacune, pour le porter à 4.402.840.000 (quatre milliards quatre cent deux millions huit cent quarante mille) francs CFA.
L'assemblée générale mixte du 28 août 2020 a décidé de réduire le capital social d'un montant de 3.366.500.000 (trois milliards trois cent soixante-six millions cinq cent mille) francs CFA, par annulation de trois cent trente-336.650 (six mille six cent cinquante) actions, pour le ramener de 4.402.840.000 (quatre milliards quatre cent deux millions huit cent quarante mille) francs CFA à 1.036.340.000 (un milliard trente-six millions trois cent quarante mille) francs CFA.
Le capital social est ainsi fixé à 1.036.340.000 (un milliard trente-six millions trois cent quarante mille) francs CFA, divisé en 103.634 (cent trois mille six cent trente-quatre) actions de 10.000 (dix mille) francs CFA de valeur nominale chacune, numérotées de 1 (un) à 103.634 (cent trois mille six cent trente-quatre)»
Dépôt dudit acte, ainsi que des statuts de la société mis à jour lors de l'Assemblée générale mixte du 28 août 2020, suite à la décision de réduction du capital social, a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville respectivement sous les récépissés 20 DA 281. L'inscription modificative de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été constaté sous le numéro M2/20-440.

Pour avis,

Le Conseil d'administration

MADINGOU

La concertation politique aura-t-elle lieu?

Le jeudi 22 octobre 2020, le ministre de l'Intérieur, Raymond Zéphirin Mboulou, avait annoncé la tenue, courant novembre 2020 à Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza, d'une concertation politique prélude à la prochaine élection présidentielle de 2021. Depuis lors, plus rien ne semble présager une quelconque organisation de ce grand-rendez-vous boudé par une partie de la classe politique, en l'occurrence une frange de l'opposition.

Raymond Zéphirin Mboulou

La tenue des concertations politiques est entrée dans la culture politique du pays et veut contribuer tant soit peu à l'amélioration de son système électoral et de facto à la consolidation de la démocratie dans le pays.

Pour les acteurs politiques, il est question de se parler avant d'aborder les échéances de 2021. Dans la tradition congolaise, rappellent-ils, les élections sont souvent devenues des périodes de fortes tensions susceptibles de perturber la paix et la cohésion nationale.

Raison pour laquelle, la classe politique est appelée à se retrouver à la veille d'un scrutin majeur pour la recherche d'un consensus sur les conditions de son organisation. A Madingou, l'accent devrait être mis sur la présidentielle de 2021 ainsi que les élections législatives et municipales qui suivront, en 2022.

A la concertation de Sibiti d'octobre 2015, l'opposition avait opposé la concertation alternative de Diata pour marquer son refus du changement de Constitution décidé à Sibiti. Cette unité affichée de l'opposition ne fut que de courte durée. Très vite, en effet, le naturel a repris le dessus sur le gallot. Des désaccords vont surgir et le semblant d'unité affichée va s'étioler.

L'opposition reproche souvent au Gouvernement de ne pas respecter les résolutions des précédentes concertations politiques. Et en annonçant cette concertation à Madingou, le ministre Raymond Zéphirin Mboulou n'avait pas précisé de date. Il avait simplement demandé aux responsables des partis politiques réunis à son invitation à la préfecture de Brazzaville de se préparer pour effectuer le déplacement de Madingou. *«Nous sommes en train de préparer les invitations. Compte tenu des difficultés financières que le pays éprouve et à cause de la pandémie du coronavirus, la participation se fera par groupement politique et en fonction du poids électoral»,* avait-il précisé.

Il avait insisté sur le poids électoral, en rappelant qu'il y a des partis qui sont représentés au niveau de l'Assemblée nationale et du Sénat. *«Nous regarderons tout cela, mais en respectant la majorité présidentielle, l'opposition, les partis du centre et la société civile»,* avait indiqué Raymond Zéphirin Mboulou.

Il faut dire que bon nombre des partis ne prendront pas part à cette concertation pour non-conformité à la loi relative aux conditions de création, d'existence et aux modalités de financement des partis politiques. *«Nous devons nous fonder sur cette loi organique non seulement parce qu'elle est la loi de l'Etat, mais aussi parce que son application rigoureuse a été l'une des recommandations de nos différentes concertations»,* avait précisé le ministre.

Et d'ajouter: *«Il y a des partis politiques qui ne continuent d'exister qu'à Brazzaville et n'apparaissent qu'à l'orée des grands évènements politiques. Ceux-là, nous continuerons de les mettre de côté. Nous avons pris un arrêté, une décision qui consistera à publier, chaque année, la liste des partis politiques qui sont conformes à la loi».*

La tenue éventuelle de cette concertation politique s'inscrit dans le cadre d'une démarche enclenchée depuis 2009. Il s'agit de rassembler la classe politique à l'approche des élections. *«A Madingou, il s'agira également de voir avec la classe politique ce que nous avons arrêté à Ouesso en 2017. Il faut prendre toutes les dispositions pour que nous nous retrouvions à Madingou»,* avait-t-il exhorté.

KAUD

VIE DES PARTIQUE

Le Club 2002-PUR appelle les acteurs politiques à la fraternité et au patriotisme

La réunion du secrétariat permanent du Club 2002-PUR, Parti pour l'Unité et la République, situé à la majorité présidentielle, s'est tenue jeudi 12 novembre dernier à Brazzaville, sous la conduite de son secrétaire général, Juste Désiré Mondelé. Objectif: élaborer des stratégies pour affronter les échéances politiques qui pointent à l'horizon, notamment la présidentielle de 2021.

Juste Désiré Mondelé.

L'ordre du jour a porté, essentiellement, sur la participation du parti à la concertation politique de Madingou 2020 et sur la redynamisation (ou restructuration) des organes intermédiaires et de base. Tout comme sur la mise en place de la cellule stratégique du club 2002 PUR relative à l'élection présidentielle de mars 2021.

Le secrétariat général a, dans son mot introductif, rappelé, au nom du président du conseil de surveillance du parti, le Révérend Wilfrid Guy César Nguesso, l'élection présidentielle est proche.

Pour cela, il a transmis le message du Révérend Wilfrid Guy César Nguesso, qui demande aux membres du secrétariat permanent de se tenir prêt, pour participer activement à toutes les étapes de l'élection présidentielle, parmi lesquelles, la consultation politique de Madingou 2020.

Il a, par ailleurs, rappelé que le club 2002-PUR a déjà choisi son candidat à cette élection, à savoir le *«candidat de la majorité présidentielle, notre grand champion. Par conséquent, nous devrons mobiliser toutes nos forces pour le porter massivement vers une victoire éclatante en 2021»,* a dit Guy Wilfrid Guy César Nguesso dans son message.

Le secrétaire général a remercié le président de la commission de contrôle et d'évaluation du parti, Lambert Lokegna, venu spécialement pour faire le point sur la mise en œuvre des recommandations formulées à Ouesso en 2017.

Abordant le point sur la convocation de la concertation politique de Madingou 2020, le secrétariat permanent du club 2002-PUR a félicité le chef de l'Etat et le Gouvernement pour la convocation de cette rencontre politique. Il a appelé les acteurs politiques à faire preuve de fraternité et de patriotisme. Et les a invités à participer à ce rendez-vous, pour qu' *«ensemble et sans méfiance, nous fassions évoluer et consolider notre démocratie de façon consensuelle et avoir une élection présidentielle apaisée en 2021»*, a-t-il dit.

«Le secrétaire permanent a mis en place un groupe de travail chargé de préparer la contribution de notre parti à cette consultation politique de Madingou 2020 sous la supervision du secrétaire général du parti. Cette contribution sera remise au parti leader de la majorité présidentielle, le PCT, dans les plus brefs délais», a-t-il informé

Le secrétariat permanent a présenté ses vives félicitations au président de la République Denis Sassou-Nguesso pour son élévation au grade de docteur honoris Causa de l'Université Marien Ngouabil de Brazzaville. Il a salué son implication et tous les efforts qu'il ne cesse de déployer pour la résolution des crises sous régionales.

Pascal Azad-DOKO

Editorial

Protestants en marche

Au bout d'un synode, une assemblée plénière des dirigeants et de ce que l'on qualifiera de forces vives, l'Eglise évangélique du Congo, EEC, a fini par refaire son unité. Pendant quatre jours, à la paroisse de Makélékélé Matour de Brazzaville, nos sœurs et frères protestants ont lavé leur linge sale en famille, passé en revue les écueils à une annonce fluide de la Parole du Salut, tracé les lignes d'un futur rempli de moins de scories.

Au bout de ce processus cathartique, qui s'impose d'ailleurs à toute communauté humaine en marche, de nouveaux dirigeants ont été élus. Organe de l'Eglise catholique qui compte plus d'une affinité avec la presse protestante de ce pays, La Semaine Africaine salue l'avènement de ce nouvel exécutif et s'associe à tout ce qui a été ébauché de bien à ces assises qui se sont conclues sous une pluie battante. Signe de bénédiction?

Participant de la même exigence évangélique, communiant à la même foi en Jésus-Christ, membres du même Corps du Christ par le baptême qui fait de nous des frères, nous ne pouvons qu'espérer la cicatrisation rapide de tous les points de suture désormais appliqués. Nous sommes attendus sur le même chantier de la fraternité agissante, qui se manifeste chez nous dans (mais pas seulement) l'œcuménisme. C'est l'obéissance à la mission vers laquelle nous envoie le Christ.

Le Synode qui vient de s'achever a révélé aussi, s'il en était besoin, que nous pouvons souffrir des mêmes plaies, nous plaindre des mêmes manquements qui ne sauraient constituer des points d'appui pour les quolibets et la critique de basse classe. La coopération entre La Semaine Africaine et le journal Le Chemin, organe de l'Eglise évangélique, n'a pas forcément besoin d'exhortations particulières. Elle est en place; elle se poursuivra. (Lire nos informations en page 8)

Albert S. MIANZOUKOUTA

Tarifs d'abonnement

Congo	182 Euros
6 mois	Autres pays d'Afrique
Retrait sur place: 15.600	96 Euros
Expédié: 23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place: 31.200	96 Euros
Expédié: 46.800	192 Euros
France, Afrique Francophone	Amérique-Asie
91 Euros	100 Euros
	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

INDUSTRIE PETROLIERE

Le siège de l'APPO relocalisé définitivement à Brazzaville

L'APPO est le sigle anglais de l'Organisation des producteurs de pétrole africains, laquelle a succédé à l'Association des producteurs de pétrole africains (APPA), à la suite d'une résolution portant changement de dénomination prise par les pays membres le 31 mars 2017. Le Congo et l'APPO ont signé le jeudi 12 novembre 2020 à Brazzaville un accord de siège pour sa relocalisation définitive. Le document a été paraphé par Jean Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères, et le Dr Omar Farouk Ibrahim, secrétaire général de l'APPO. En présence du vice premier ministre Firmin Ayessa; les ministres Jean-Marc Thystère-Tchicaya des Hydrocarbures et Ange Aimé Bininga de la Justice.

Photo de famille

L'APPO compte dix-huit pays membres. Son action porte sur la mise en place des politiques et stratégies de coopération et de concertation entre les pays membres, en vue du développement et d'une meilleure valorisation de leurs ressources en hydrocarbures.

En tant qu'institution de référence sur les hydrocarbures en Afrique et à l'extérieur du continent, l'APPO vise entre autres objectifs de promouvoir la coopération et le renforcement des capacités entre les pays membres et autres institutions internationales dans tous les domaines de l'industrie pétrolière et gazière; promouvoir le développement des marchés régionaux et des stratégies coordonnées d'intégration énergétique; promouvoir la diversification des marchés en favorisant les achats locaux, l'emploi et la promotion du genre dans le secteur des hydrocarbures; promouvoir les politiques de protection et de gestion de l'environnement.

Dans le cadre de la réforme entamée, le siège de l'APPO avait été transféré temporairement à Abuja, au Nigéria, en 2018 sous la présidence de ce pays qui avait reçu mandat d'exécuter le programme approuvé par l'organisation. De nouvelles exigences pour abriter son siège étaient édictées et le droit pour accueillir a été ouvert à tous les pays membres qui seraient intéressés.

Après plusieurs démarches et actions menées, le Congo est parvenu à faire la démonstration de ce qu'il était en mesure de remplir l'ensemble des 23 exigences dites ''minimales'' pour abriter le siège de l'APPO. C'est pour cela que la 38ème session extraordinaire du Conseil des ministres de l'APPO, tenue le 15 juin 2020, a adopté la résolution n°270 au terme de laquelle il a été décidé de la relocalisation définitive du siège de l'organisation à Brazzaville, République du Congo.

«Le Gouvernement congolais a mis à notre disposition un environnement de travail et un lieu de résidence propice pour exceller. En effet, depuis notre retour à Brazzaville, le personnel du secrétariat de l'APPO s'est senti très à l'aise, avec l'hospitalité que nous avons reçue partout où nous sommes allés. Nous attendons avec impatience l'achèvement de notre bâtiment permanent du secrétariat à la tour B des Tours jumelles», a déclaré le Dr Omar Farouk Ibrahim.

Le ministre Jean-Claude Gakosso a rassuré: *«Notre Gouvernement assurera toutes les facilités nécessaires à l'exercice des activités de notre organisation, en parfaite harmonie avec son engagement panafricaniste, et avec sa tradition légendaire d'hospitalité»*, a-t-il fait savoir.

A noter que les locaux provisoires de l'APPO se trouvent au 7e étage de l'immeuble de la BSCA-Bank

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

GROUPEMENT DES PARTIS POLITIQUE DU CENTRE (GPPC)

Réaménagement du bureau de la coordination et du secrétariat permanent

Le collège des présidents des partis politiques du centre (GPPC) s'est réuni le 27 octobre dernier à son siège à Batignolles, à Moungali, sous la direction de Luc Daniel Adamo Mateta, son coordonnateur général. Pour examiner la communication du ministre de l'Intérieur sur les partis politiques et la concertation politique de Madingou. Tout comme pour compléter le bureau de la coordination et du secrétariat permanent.

Luc Daniel Adamo Mateta

Les présidents du GPPC ont pris acte de la communication du ministre de l'Intérieur du 21 octobre 2020 sur la liste des partis politiques reconnus pour l'année 2020. Ils se sont néanmoins félicité que cinq partis signataires de la charte du centre soient reconnus. Le collège a exhorté les autres partis membres du groupement à faire le nécessaire pour régulariser leur situation.

Il a en outre manifesté sa volonté d'accompagner et d'assister ces partis dans le processus de leur réhabilitation. Et d'inviter les autres partis qui souhaiteraient rejoindre l'espace centriste à se manifester en se conformant aux textes fondamentaux du groupement.

Sur la concertation politique, le collège des présidents a pris acte de la convocation de ce rendez-vous à Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza courant novembre 2020. La date n'est toujours pas précisée. Il a par ailleurs noté que les quotas de cette concertation seront attribués par le groupement politique et suivant le poids électoral.

Le collège des présidents a demandé au secrétariat permanent du groupement des partis politiques du centre de tout mettre en œuvre pour la réussite de la participation des partis du centre à cette rencontre politique.

Il s'agira pour le secrétariat permanent de préparer les documents des précédents dialogues et concertations; les propositions et réflexions susceptibles d'apporter des contributions significatives des partis politiques du centre lors de cette concertation; de mener toute action à faire jouer aux partis du centre, son rôle traditionnel au cours de cette concertation.

A la suite du démembrement du bureau de la coordination du groupement dû à la mise à l'écart de deux partis politiques, notamment le Mouvement général pour la construction du Congo (MGCC) de feu Jean-Michel Bokamba-Yangouma et le Parti différiste de Bienvenu Bikouta-Kawoulou, le collège des présidents a procédé à son complément, ainsi qu'il suit:

-Coordinateur général: Luc Daniel Adamo Matéta;
-1er coordonnateur adjoint: Sylvain Edoungatso;
-2e coordonnateur adjoint: Nazaire Nzaou;
3e coordonnateur adjoint, porte-parole du groupement: Jean-Valère Mbani.

Conformément au règlement intérieur du groupement, le secrétariat permanent est assuré par Jean-Valère Mbani.

Bureau du secrétariat permanent

-Première secrétaire adjointe: Patience Léonelle Amour Akoua;
-Deuxième secrétaire adjoint: Léonard Charles Léopold Sounga;
-Troisième secrétaire adjoint: Serge Hilaire Maboungou.

KAUD

VOIRIE

Le rafistolage de l'avenue Ngamaba ne rassure pas

La réhabilitation de l'avenue Ngamaba, à Mfilou-Ngamaba, a suscité de l'espoir chez les habitants et les usagers de ce tronçon. Les travaux réalisés à la hauteur de l'arrêt La ferme, se sont arrêtés à quelques mètres après le rond-point Mouhoumi. Alors que les habitants affirmaient déjà que la pénibilité de circulation dans leur arrondissement ne serait plus qu'un lointain souvenir. Leur illusion s'est vite transformée en cauchemar.

A l'arrêt Mouandza

Principale voie d'accès, la route de La Base est l'unique artère bitumée qui permet de relier Mfilou aux autres arrondissements. La circulation y est vraiment infernale avec son lot de longues attentes et d'embouteillages.

La dégradation de cette route à certains endroits, notamment à l'arrêt CEG et au rond-point Mouhoumi, rendait difficile la circulation. Le chantier de réhabilitation sur lequel les populations fondaient beaucoup d'espoir s'est arrêté et suscité un goût amer. On croyait pourtant que ce chantier allait prendre en compte toute les dégradations qui perturbent la circulation sur cette voie, il n'en est pas question.

Les dalles cabossées

La peine des conducteurs s'est plutôt déportée vers l'arrêt Mouandza où la dégradation de la route est très avancée. En effet, un trou béant dû à la mauvaise canalisation des eaux et des caniveaux bouchés perturbent la circulation. Tout comme au niveau du marché Ngambio, sans que les services municipaux ne pensent à les colmater. Chaque jour, ce qui au départ n'était qu'un nid-de-poule, s'aggrandit, prend de la profondeur et contraint les conducteurs à ralentir pour ne pas abîmer les amortisseurs de leurs engins. Il se forme de sérieux embouteillages qui poussent les automobilistes à ignorer les normes du code de la route, chacun revendiquant la priorité. Les pare-chocs s'entrechoquent, des écrous tombent et les insultes fusent de toutes parts.

Une partie de la route conduisant à l'hôpital de l'Amitié Congo-Chine s'est totalement dégradée au point de ressembler à un marigot. Les voitures personnelles, les taxis et les bus de transport en commun sont obligés de bifurquer dans les rues de la Cité Shertel pour éviter ce marigot. Même les camions au tonnage lourd le redoutent. Le spectacle passe cependant pour un fait bénin et chaque chauffeur s'efforce de franchir et d'éviter l'obstacle comme il peut. Avec bonne humeur même!

C'est le commentaire ironique que les Congolais font de plusieurs axes routiers du pays. Ils parlent d'éternel recommencement. L'opinion se rend compte en effet que beaucoup de routes goudronnées se détériorent très rapidement, et l'Etat se voit obligé de réinvestir à nouveau quand les entreprises de génie civil ne sont pas responsables de ces dégâts.

Un doigt accusateur est pointé sur les entreprises des travaux publics et sur ceux qui commanditent les travaux, surtout les Grands travaux et, dans certains cas, les municipalités. Sans oublier les sociétés chargées du contrôle technique des travaux.

Par ailleurs, dans les plus grandes villes du pays, il n'existe aucun service de protection et d'entretien des voieries. On comprend que la situation a peu de chances de s'améliorer. Alors que le préjudice économique et financier que constitue le mauvais état des routes est patent.

Sur l'avenue de La base, il a été placé des pavés au rond-point Mouhoumi et à quelques mètres de là, puis le béton entre l'arrêt CEG et la ferme. Le comble, c'est que les deux sociétés adjudicatrices des marchés n'ont pas, dans leurs travaux, curé les caniveaux et procédé à la pose des dalles sur certaines bretelles des rues souvent empruntées par les conducteurs lorsqu'il y a embouteillages, ni refait celles déjà abimées par les gros tonnages. Ni même réparer les nids-de-poule.

Tout laisse à croire que les travaux réalisés ne mettront pas de temps à cause des eaux des caniveaux bouchés qui se déversent sur la chaussée. Un investissement qui n'aura servi à rien, si cela ne va pas dans le sens de pérenniser cette voie qui, jadis, faisait la fierté de Brazzaville.

En plus, il faut attaquer son mal depuis la racine. Donc, commencer par régler la canalisation de eaux depuis les collines avec leur corollaire de sable qui envahit la chaussée. Sinon, c'est peine perdue. Le spectacle est ahurissant et des quartiers entiers pourraient disparaître de nouveau de la carte de la ville si rien n'est fait pour endiguer le phénomène des coulées de boue et des ensablements à répétition. Le quartier L'Ombre émerge à peine des tonnes de sable.

Caniveau bouché

A cela, s'ajoutent aussi les érosions et les délestages qui donnent des sueurs froides au Gouvernement. Alors que les pensions des retraités et les bourses des étudiants tardent à être versées!

Cyr Armel YABBAT-NGO

Coup d'oeil en biais

Un corps disparaît de la morgue municipale de Brazzaville

Vendredi 13 novembre dernier, une famille a tenu à effectuer l'enterrement d'un membre décédé le 24 octobre et dont le corps avait été déposé à la morgue municipale de Brazzaville. Mais au moment de la reconnaissance du corps, c'est celui d'une autre personne que cette famille a découvert dans le casier. Sorcellerie? Simple confusion de corps, ou alors, acte crapuleux d'un réseau? La famille consternée ne sait plus à quel saint se vouer.

La police congolaise comme on l'aimerait

La police a réussi à élucider un cas de grand banditisme à Brazzaville. Cinq jeunes gens faisant partie d'une écurie ayant braqué une trentaine de familles, principalement à Diata (Makélékélé), Moukondo (Moungali), Makazou (Mfilou-Ngamaba) et des quartiers de Talangaï, ont été rattrapés et placés sous les verrous, en attendant d'être présentés au procureur de la République. Mais deux d'entre eux sont toujours en cavale. Le souhait de la population est de vivre dans la sécurité sans craindre d'être attaquée la nuit ou en plein jour par des bandits de grands chemins surtout à l'approche des fêtes de fin d'année.

Une érosion galopante qui ne préoccupe personne

Depuis plusieurs semaines une pointe d'érosion est en train de ronger le rond-point situé à la hauteur du marché Ngambio, à Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville. Le trou qui s'y est creusé, devenu profond et s'élargissant au fil des pluies, menace gravement la circulation. Personne n'y prête attention, y compris Madame le maire qui passe par-là tous les jours pourtant!

Des taximen hors-la-loi sur les routes

Pour prendre les clients se trouvant dans le sens contraire de la circulation le long de la route qu'ils empruntent, certains chauffeurs de taxi s'arrêtent carrément sur la chaussée, parfois sans clignoter, font la manœuvre et repartent dans l'autre sens. Ces arrêts brusques interrompent momentanément la circulation et créent des embouteillages.

Adeptes de Bacchus: suicide volontaire ?

On se demande si certains adeptes de Bacchus sont conscients des risques qu'ils encourent en s'empiffrant de mélanges d'alcool. Dans leur élan éthylique, ils ne se retiennent pas de mélanger des liqueurs différentes: rhum, whisky, vodka, campari, pastis, etc. Ce mélange, ils le nomment «cercueil». Ils ignorent que c'est un cocktail dangereux qui menace le fonctionnement du foie. Ou alors ils le savent très bien: un cercueil n'est pas un meuble!

Des marchés pour rien?

Le premier étage de la majorité des marchés de type R+1, construits dans le cadre des municipalisations accélérées, reste inoccupé. Les vendeurs l'ont déserté après quelques semaines. Ils préfèrent étaler leurs marchandises à même le sol le long des artères de ces édifices. Ce phénomène est observé à Brazzaville, au marché Total de Bacongo, à Owando et Oyo dans la Cuvette. Pour les vendeurs, les clients montent rarement à l'étage. Le comportement des vendeurs et des clients devrait faire réfléchir ceux conçoivent les projets de marché à étage.

Caprices de taximan à Maya-Maya

Difficile de débarquer à l'aéroport international Maya-Maya à Brazzaville et de trouver aisément un taxi pour Madibou, Nkombo, Massengo, Ngamakosso, voire Mfilou-Ngamaba. Les chauffeurs imposent des tarifs salés en prétextant que les embouteillages les retardent dans les bouchons. Ils préfèrent prendre ceux qui habitent Moungali, Bacongo, Poto-Poto, centre-ville, voire Makélékélé. Comme si la capitale congolaise ne se limitait qu'aux arrondissements proches de l'aéroport!

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

SECURITE ROUTIERE

Promouvoir la pratique d'une conduite disciplinée

Les pays africains et la communauté internationale ont commémoré dimanche 15 novembre 2020 la 9e édition de la Semaine africaine de la sécurité routière instituée par l'Union africaine, et la Journée internationale de solidarité et de souvenirs avec les victimes des accidents de circulation de la route au monde, décrétée par l'Organisation des Nations Unies (ONU). Au Congo, la célébration de ce double évènement a eu pour thème unique: *«La pratique d'une conduite disciplinée et courtoise, gage de sécurité et de protection pour tous les usagers»*. Dans une déclaration, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre des Transports, celle-ci a appellé tous les conducteurs de véhicules à concilier une pratique individuelle avec celle d'autrui pour tendre vers une conduite disciplinée et courtoise au volant.

Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas

A l'échelle mondiale, selon les statistiques de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), un million deux cents cinquante mille personnes décèdent chaque année sur les routes par accident de circulation. Ce nombre, a indiqué Mme Ingrid Ghislaine Ebouka-Babackas, est en stagnation depuis 2007 en dépit d'une croissance constatée entre 2010 et 2013, de 4% de la population mondiale, et de 16% du nombre de véhicules immatriculés. Ces résultats encourageants sont consécutifs aux actions menées ces dernières années en faveur de la sécurité routière pour sauver des vies.

Le taux de mortalité routière les plus élevés sont constatés dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, notamment en Afrique. En effet, la région africaine enregistre les taux de mortalité dus aux accidents, les plus élevés avec 26,6 décès pour 100 mille habitants. A l'échelle nationale, le réseau routier congolais a enregistré, selon les statistiques produites par les unités spécialisées de la force publique, 30.782 accidents corporels entre 2014 et 2019, dont 12.676 accidents entre 2010 et 2014, et 18.106 accidents entre 2015 et 2019.

Le bilan de l'accidentalité comparé pour les 2 périodes ciblées 2010-2014 et 2015-2019 indique: une montée décennale de 30% des accidents corporels sur le réseau routier nonobstant une baisse de 33% du nombre de véhicules immatriculés; une montée de 16,23% du nombre de victimes tuées, avec un corolaire; une montée de la létalité de 9,28 à 11,32%, c'est-à-dire du nombre de victimes par rapport à la population du Congo.

Parmi les facteurs de risques d'accidents conventionnels à la base de ces sinistres se trouvent des méfaits tels que l'excès de vitesse, les dépassements hasardeux, les défaillances du système technique de véhicules. L'on note, en outre, aujourd'hui *«sur notre réseau routier, des comportements inciviques caractéristiques de risques d'accidents non conventionnels: jet de pierre contre un véhicule, altercation en pleine voie, insultes au volant…à titre d'illustrations»*, a souligné la ministre des Transports.

Face à un tel drame, a dit Mme Ingrid Ghislaine Ebouka-Babackas, le Gouvernement exprime sa profonde compassion aux familles de toutes les victimes des accidents de la route. Il renouvelle son engagement à promouvoir les bienfaits de *«la pratique d'une conduite disciplinée et courtoise sur nos routes»* par des campagnes d'information, de sensibilisation des usagers et par le renforcement de la signalisation routière. Toutefois, a-t-elle dit, il veillera à l'observance par tous, des prescriptions du code de la route par la mise en œuvre stricte du volet coercitif de la législation en vigueur. Il s'emploie à l'arrimage systématique du cadre national règlementaire aux normes internationales en matière de sécurité routière, pour sauver des vies.

«Nous devons insister sur le fait que certains comportements favorables à la sécurité, sont réglementés, mais d'autres règles sont non codifiées. Elles doivent relever tout simplement du bon sens: la politesse, le respect des usagers vulnérables et la tolérance pour les erreurs des autres, la facilitation des mouvements des uns et des autres, dans les conditions difficiles de circulation», a-t-elle fait savoir.

Le Gouvernement appelle tous les conducteurs de véhicules à préserver non seulement les vies humaines *«mais aussi notre patrimoine routier, fruit des efforts et des sacrifices de la Nation»*, a souligné la ministre des Transports.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

Pour quelles raisons, le Congolais est-il attiré par les produits de consommation les plus chers?

J.M (Moukondo, Brazzaville)

FINANCES

Collaborer pour mieux contrôler les finances publiques

La Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques, qui vient de voir le jour, a eu une séance de travail avec les responsables du ministère des Finances publiques. La délégation a été conduite par son président Joseph Mana Fouafoua pour rencontrer les argentiers du Congo, en l'occurrence Calixte Nganongo, ministre des Finances et du budget et Ludovic Ngatsé, ministre délégué au budget. L'entrevue a eu lieu lundi 9 novembre 2020. L'échange a porté sur les objectifs de cette institution et de manière de collaborer entre le ministère des Finances et la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques.

Les ministres et les membres de la commission nationale de transparence

La création de cette commission fait partie des conditionnalités exigées par les partenaires au développement, notamment le Fonds monétaire international (FMI). Son objectif principal est de contrôler les finances publiques.

Les onze membres de cette Commission sont entrés en fonction le 2 octobre 2020, date à laquelle ils ont prêté leur serment devant la Cour suprême. Après les deux chambres du Parlement, le tour est revenu au ministère des Finances de spécifier les missions dévolues à la Commission nationale de transparence et sa responsabilité dans la gestion des finances publiques. A l'ordre du jour de la rencontre, a figuré aussi la question des moyens financiers.

Pour s'installer et travailler convenablement l'aspect financier, il doit intervenir: acquérir du matériel de travail est indispensable comme la trésorerie est gérée au niveau du ministère des Finances, a dit le président de la Commission. L'échange a également mis au centre des débats la présence des autres différents organes de contrôle existants, avec pour tutelle le même ministère des Finances, tels que l'Inspection générale des finances, le contrôle d'Etat ainsi que les autres organes de contrôle comme la cour des comptes et de discipline budgétaire et le Parlement.

Joseph Mana Fouafoua a précisé: *«Il n'est pas question de faire une compétition entre les organes de contrôle, chacun a son champ d'action, mais nous allons nous compléter»*.

Il a aussi apporté un éclairage sur la collaboration entre sa commission et le ministère des Finances en expliquant que *«la gestion des finances publiques a des règles qui sont des lois, des décrets, des arrêtés et des notes circulaires. Ces dispositions nous permettront de vérifier si l'argent public est bien géré conformément à ces règles»*.

Une fois que le contrôle est fait, la Commission va rédiger des rapports périodiques de 6 mois.

A noter que la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques est indépendante. Elle n'a pas de tutelle ministérielle. Cette Commission est composée d'un représentant du Président de la république, du Gouvernement, du Parlement, de la société civile, des journalistes et des individualités.

Philippe BANZ

JOURNEE MONDIALE DE LA QUALITE

Créer des synergies et mutualiser les efforts

***«Et si on parlait qualité?»*. C'est sous ce thème que l'Agence congolaise de normalisation et de la qualité (ACONOQ) en partenariat avec l'ONG ESSOR a célébré jeudi 12 novembre 2020 la 11e Journée mondiale de la qualité. Sous les auspices de Jean-Raymond Dirat, directeur de cabinet du ministre de l'Economie, de l'industrie, en présence d'Adelin Berthony Tsalissan Ibakou, directeur de l' ACONOQ par intérim.**

Adelin Berthony Tsalissan et Raymond Dirat

Dans son mot, Adelin Berthony a déclaré que de l'ACONOQ et ses partenaires mettent tout en œuvre pour développer une infrastructure de qualité fiable. Instituée par les Nations Unies en 1980, chaque 2e jeudi du mois de novembre le monde célèbre la Journée mondiale de la qualité. Cette célébration est l'occasion chaque année de sensibiliser tous les acteurs socioéconomiques sur les enjeux de la qualité, en plaçant au centre de leur activité la qualité dans ses dénombrements et l'obligation de mise en place des systèmes qualités d'évaluation, de conformité et de la certification.

Au cours de cette Journée, les acteurs socioéconomiques évoluant pour la plupart dans les entreprises de la place, ont suivi par visio-conférence un exposé sur le thème *«Et si on parlait qualité»*. Développé par Jean Jacques Ngoko Mouyabi, directeur général de l'ACONOQ. Selon lui, les acteurs doivent prendre conscience et bénéficier de la qualité. Il l'a définie comme étant l'aptitude d'un ensemble de caractéristiques intrinsèques d'un objet. La qualité en plus d'être un état, est une démarche. Il s'agit de mettre en pratique les compétences de qualité: les exigences et les principes.

«La qualité est notre quotidien. Nous avons besoin de reproduire les services de qualité. La qualité reste et demeure la clé de la réalisation durable de notre produit», a indiqué Jean Jacques Ngoko Mouyabi.

«La qualité, pourquoi et comment?». Ce thème a été exposé par visio-conférence par M. Tiabi, directeur de l'Institut marocain de normalisation (IMANOR). D'après le conférencier, la qualité favorise une culture se traduisant par des attitudes, des activités et des processus qui fournissent de la valeur par la satisfaction des besoins et attentes des clients et autres parties pertinentes intéressées. La qualité des produits et le service d'un organisme, a-t-il dit, sont déterminés par la capacité à satisfaire les clients.

Les acteurs socioéconomiques avec leurs certificats

Axelle L'hostis, chef du projet PAMTAC-B2, remplaçant le représentant de l'ONG ESSOR a dans son thème *«Vivre la qualité au quotidien»*, souligné que l'ONG accompagne et forme les maraîchers en les aidant à promouvoir l'émergence des produits locaux de qualité. Les consommateurs n'ont pas confiance aux produits locaux exposés sur les marchés, parce qu'ils ne sont pas attrayants de par leur présentation. Ces consommateurs pensent que les produits importés sont de meilleure qualité. Pour développer un réel marché des produits locaux, l'ONG ESSOR s'est basée sur trois principes pour assurer cette qualité au quotidien: former, accompagner et contrôler.

A l'issue des exposés, Jean-Raymond Dirat a remis des certificats aux responsables des structures, qui ont également présenté leurs produits et services. Le directeur de cabinet les a invités à sensibiliser les consommateurs sur les enjeux de la qualité.

Créée par la loi du 29 octobre 2015, l'ACONOQ est un établissement public à caractère administratif et technique. Elle a pour mission d'assurer les travaux de normalisation, de métrologie, de certification et de promotion de la qualité dans tous les secteurs socioéconomiques au Congo.

A. N'K-K.

CAMEROUN

Les députés appellent à la paix dans les régions en crise

La crise dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest déclenchée depuis quatre ans demeure une préoccupation nationale. Elle a, il y a quelques jours culminé avec l'enlèvement par les séparatistes du Cardinal Christian Tumi, archevêque émérite de Douala, en séjour dans la zone. Il a été relaxé par la suite. En ouvrant les travaux de sa 3e session ordinaire de l'année législative 2020 jeudi 12 novembre 2020, le président de l'Assemblée nationale, Cavaye Yeguie Djibril a engagé la Chambre basse du Parlement à s'impliquer activement pour la stabilité de ces régions.

Les députés lors de la plénière d'ouverture du jeudi 12 novembre 2020

Les députés, représentants du peuple, ont eu une pensée forte pour les sept apprenants assassinés à Kumba. Ils ont dit non aux meurtres et enlèvements récurrents dans les deux régions anglophones en crise. Dans son discours, le président Cavaye Yeguie Djibril a exhorté ses collègues à entreprendre tout ce qui est en leur pouvoir pour le retour d'une paix durable dans les régions tourmentées de l'Extrême-Nord, du Nord-ouest et du Sud-ouest.

Cette dernière session parlementaire de l'année en cours a eu pour sujet central le projet de loi des Finances 2021. Les enjeux sont ceux de la relance de l'économie nationale qui s'annonce comme une priorité. C'est pourquoi Cavaye Yeguie Djibril souhaite que le budget 2021 puisse répondre aux *«défis nationaux et engagements internationaux, l'accompagnement de l'organisation des prochaines élections régionales, la mise en œuvre des résolutions du Grand dialogue national»* qui s'était prononcé sur le statut des régions anglophones.

Le président de l'Assemblée nationale a salué la résilience des Camerounais face à la pandémie du coronavirus et ses effets sur l'économie mondiale. Il a souligné la nécessité d'accélérer la mise en place de la Couverture sanitaire universelle et du Fonds de garantie pour les petites et moyennes entreprises.

Le message des députés rejoint celui du Cardinal Tumi qui, au lendemain de sa libération, a lui aussi appelé à l'apaisement et à la sollicitude du Président Paul Biya.

Aristide Ghislain NGOUMA

GABON

La plus grande usine de médicaments de la sous-région

Le Gabon se dote de la plus grande usine de médicaments de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Elle est implantée dans la Zone économique spéciale (ZES) de Nkok avec des installations ultra-modernes. D'une superficie de 25000 m², Santé pharmaceutique SA spécialisée dans la fabrication des médicaments devient la plus grande usine de la sous-région.

Le Président Ali Bongo visitant l'usine pharmaceutique de Nkok

Santé pharmaceutique SA, une entreprise contrôlée par des capitaux indiens, a nécessité un investissement de près de 20 milliards de Fcfa pour sa seule usine et a été inaugurée le 10 novembre 2020 par le Président Ali Bongo Ondimba. La nouvelle usine est dotée d'une capacité de production d'un million de comprimés par jour, soit environ plus de 360 millions de comprimés par an, dont 200 000 gélules, 50 000 sirops et 20 000 pommades toutes les 8 heures.

Elle est moins importante dans la production des comprimés par rapport à l'usine lancée en 2018 à Douala, au Cameroun, qui produit 500 millions de comprimés et 480 millions de gélules par an. Mais, la nouvelle usine du Gabon est le plus grand établissement de fabrication de produits pharmaceutiques de la région CEMAC.

Les médicaments fabriqués dans cette usine sont aux *«conformes aux normes internationales»* et sont constitués d'antipaludiques, d'anti-inflammatoires, d'antidiabétiques et d'analgésiques destinés au marché local et sous-régional. Sa production *«permettra de réduire les coûts de 30 à 40%»* selon les autorités gabonaises.

Santé Pharmaceutique SA produisait déjà des médicaments pour la consommation locale. Pendant la période de la crise de COVID-19, elle a produit et distribué 50 000 litres de gel hydro-alcoolique sur le territoire gabonais afin de pallier la pénurie mondiale.

La firme a déjà permis de créer 150 emplois dont 80% sont occupés par des Gabonais, les 20% restants étant essentiellement des scientifiques et des formateurs. Engagée dans la promotion de l'autonomisation de la femme gabonaise, l'usine offre prioritairement l'emploi aux femmes.

Thomas Julien BOUEMBOU

MAROC

Mohammed VI ordonne une campagne de vaccination contre le coronavirus

Suite à la phase aigüe de la pandémie du nouveau coronavirus qui apeure grandement la population sur une possibilité de reconfinement, le roi Mohammed VI a présidé récemment une séance de travail au Palais royal de Rabat, au cours de laquelle des orientations ont été données pour le lancement, dans les prochaines semaines, d'une opération massive de vaccination contre la COVID-19.

Le roi Mohammed VI

La décision a été prise suite aux recommandations du Comité scientifique national, qui a considéré la campagne de vaccination comme *«une réponse efficace pour mettre fin à la phase aigüe de la pandémie»*. Les résultats des études cliniques, tant celles réalisées que celles en cours, *«ont prouvé la sécurité, l'efficacité et l'immunogénicité du vaccin»*.

Cette opération devra couvrir les citoyens de plus de 18 ans, selon un schéma vaccinal en deux injections. La priorité sera notamment donnée aux personnels de première ligne, en l'occurrence, le personnel de santé, les autorités publiques, les forces de sécurité et le personnel de l'éducation nationale, ainsi qu'aux personnes âgées et vulnérables au virus, avant de l'élargir au reste de la population.

Dans la lutte contre cette pandémie, le royaume du Maroc a pu occuper un rang important dans l'approvisionnement en vaccin contre la COVID-19, grâce à l'initiative et à l'implication personnelle du souverain qui ont abouti à la participation réussie du pays, dans ce cadre, aux essais cliniques.

Le roi Mohammed VI a, ainsi, donné ces directives aux autorités compétentes pour veiller à la bonne préparation et au bon déroulement de cette opération nationale d'envergure, tant sur les plans sanitaire, logistique et technique. L'accent a été mis notamment sur l'accessibilité du vaccin, dans un cadre social et solidaire, et sa disponibilité en quantité suffisante, ainsi que sur la logistique médicale du transport, d'entreposage et d'administration du vaccin sur l'ensemble du territoire et sur la mise en place d'un système efficace de pré-enregistrement des bénéficiaires.

Le souverain a appelé à la mobilisation de tous les services et départements concernés, en particulier le personnel de santé, l'administration du territoire et les forces de l'ordre, ainsi que l'appui nécessaire des Forces armées royales, conformément aux missions qui leurs sont confiées par lui, en qualité de chef suprême et chef d'Etat-major général des Forces armées royales, dans le cadre de la lutte contre le coronavirus.

Le Maroc, pays d'Afrique situé dans la partie septentrionale du continent a accumulé un total de 259.951 cas de coronavirus infectés, dont 212.905 ont été guéris et 4.356 décédés.

Alain-Patrick MASSAMBA

TCHAD

Plainte d'un agent de renseignement contre un leader de l'opposition

Le secrétaire général du Parti pour les libertés et la démocratie, Mahamat Ahmat Alhabo était mardi 10 novembre au commissariat du deuxième arrondissement de N'Djamena pour répondre à la plainte d'un agent de renseignement qui lui demande réparation après s'être blessé en le surveillant.

Mahamat Ahmad Alhabo

Vendredi 6 novembre dernier, Mahamat Ahmat Alhabo circulait avec son chauffeur sur la place de la nation, en face de la présidence tchadienne, quand il décide de stopper son véhicule pour identifier l'homme à moto qui le suivait depuis plusieurs jours. L'inconnu abandonne sa motocyclette et prend la fuite. Le même jour, le leader politique reçoit une convocation adressée avec l'immatriculation de sa voiture.

Mardi dernier, en se présentant au commissariat du deuxième arrondissement, Mahamat Ahmat Alhabo découvre qu'un agent chargé de le suivre demande réparation parce que, en essayant de tout faire pour ne pas être reconnu alors que la voiture de l'opposant était arrêtée, il s'est blessé et attribue le préjudice à l'homme politique.

Mahamat Ahmat Alhabo, qui estime qu'il s'agit là d'une violation de son droit constitutionnel de circuler librement, a demandé que l'affaire soit transmise au procureur de la République pour comprendre pourquoi des hommes à moto doivent le suivre dans tous ses mouvements alors qu'il n'est mis en examen dans aucune affaire.

G. D'A.

L'EGLISE EVANGELIQUE DU CONGO A SON NOUVEAU PRESIDENT

Juste Gonard Alain Bakoua succède à Edouard Moukala

Convoquée par le révérend Gyuy Loko Elenga, vice-président de l'Eglise évangélique du Congo (EEC), la 25e session ordinaire du synode s'est tenue du 11 au 15 novembre 2020 sur le parvis de l'église évangélique de Makélékélé, à Matour, dans le premier arrondissement de Brazzaville, sous le thème: *«Tous, avec intégrité, travaillons pour le relèvement de l'Eglise»*, tiré de Marc 2: 1-12. Ont pris part à cette assemblée plénière, les membres des bureaux et des conseils synodaux, les délégués des institutions de formation, les délégués des départements synodaux. Le révérend Juste Gonard Alain Bakoua a été élu président de l'Eglise évangélique du Congo, il succède au pasteur Edouard Moukala qui l'a dirigée, de 2016 à 2020. Le président élu a exhorté les fidèles à la réconciliation et à l'unité.

Pendant la remise des insignes de l'autorité ecclésiale

La clôture de cette session ordinaire du synode a été marquée par un culte organisé dans la cour de la paroisse de Makélékélé, en présence de la ministre de l'Economie forestière, du représentant du ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, et du commissaire de police du Djoué.

L'officiant a été le révérend Médard Mvoutou, le prédicateur, le col. Urbain Théophile Loubaki, de l'Armée du salut. Les Groupes de louange ont été la chorale voix du salut de Makélékélé, et le Kilombo Vividila de Tié–Tié, Pointe-Noire. Malgré la pluie battante, ces groupes ont égaillé l'assistance.

De la lecture du communiqué final.

Le plan quadriennal 2021–2024 a été adopté après amendements.

Le synode a procédé au renouvèlement des instances dirigeantes de l'Eglise.

Le bureau synodal composé de cinq membres, présidé désormais par le révérend Juste Gonard Alain Bakoua. Le synode a pris les décisions suivantes: adresse d'une lettre de félicitations au conseil synodal sortant pour avoir fait preuve de responsabilité en convoquant le synode; le règlement définitif des problèmes liés au patrimoine foncier de l'EEC; l'ouverture aux autres Eglises protestantes pour une gestion efficiente s'exprimant à travers un conseil d'administration et une participation égale avec ces Eglises en matière de formation universitaire à l'Université protestante de Brazzaville; la suspension provisoirement des recrutements au sein de l'Eglise jusqu'à l'assainissement des finances, exceptées les deux situations en attente de régularisation au secrétariat général de l'administration financière; la formation des responsables à tous les niveaux sur la gestion axée sur les résultats (la GAR); la prise des stratégies d'apurement de la dette à l'égard de la CNSS à compter du 1er Janvier 2021; la réaffirmation à la commission de révision d'exercer librement son contrôle dans toutes les structures de l'Eglise; la condamnation, la réprimande de tout acte d'incivisme posé à l'encontre de l'Eglise (fermeture arbitraire des lieux de cultes, comportement déviant sur les réseaux sociaux …)

La suspension du pasteur Edouard Moukala, ancien président de l'EEC de ses fonctions ecclésiales avec perte des actes pastoraux.

«Afin de clarifier les allégations de malversation retenues contre lui et le SGAF en leur qualité respectives d'ordonnateur et comptable, un audit externe travaillera sur les conclusions du rapport des reviseurs et les délibérations du Conseil synodal du 8 novembre 2020 aux fins de permettre au conseil entrant de se prononcer sur les sanctions à prendre à l'endroit du SGAF, du DEP et du pasteur Edouard Moukala» Un message a été adressé au Président de la République rédigé par un comité mis en place séance tenante, en vue de le remercier et de porter à sa connaissance la période de déroulement des travaux de la 25e session ordinaire. Il a été adopté après amendements.

L'installation du nouveau président de l'Eglise évangélique a été faite par un collège de trois pasteurs qui lui a donné des conseils quant à la marche à suivre *«Nous vous installons dans vos fonctions de président de l'Eglise évangélique du Congo. Il faut avoir la crainte de Dieu dans la gestion et la responsabilité.»* Comme symbole, il lui a été remis une bible et un maillet.

Le nouveau président de l'EEC qui a pris le ferme engagement de respecter à la lettre ces conseils, a promis de servir loyalement l'Eglise selon ses lois. Le président de l'EEC a insisté sur la réconciliation et l'unité. *«J'aurais beaucoup à dire mais compte tenu du temps, je le ferai pendant mes descentes dans les différents consistoires. Cette pluie battante est une bénédiction. Je vous exhorte à la réconciliation et à l'unité».*

Rappelons que le révérend Juste Gonard Alain Bakoua est le 7e président de l'EEC depuis son autonomie en 1961. Il est né le 11 novembre 1964 à Brazzaville. Il est marié, père de cinq enfants.

Pascal Azad DOKO

Composition du Bureau synodal

Président: Révérend Juste Gonard Alain Bakoua
Vice-Président: Révérend Guy Loko Elenga
Secrétaire du synode: Bienvenu Christophe Babela
Secrétaire–adjoint: Jean Jacques Kamba
Membres: Camille Bvouka et Révérende Adolphine Madama Koyo.

DIOCESE DE NKAYI

Messe d'ouverture de l'Année scolaire 2020-2021

La Direction diocésaine de l'Ecole catholique (DDEC) de Nkayi a organisé la Messe d'ouverture de l'Année scolaire 2020-2021, le vendredi 23 octobre 2020, à la Grotte Mariale de la cathédrale Saint Louis de Nkayi, sous l'égide de son Excellence Mgr Daniel Mizonzo, évêque diocésain de Nkayi, président de la Commission diocésaine de l'Ecole catholique (CDEC).

Une vue des participants à la messe

Présidée par Mgr le vicaire général de Nkayi, M. l'abbé Pierre Mpandzou Miafouna, et concélébrée par les abbés Daslin Ngoubili, chancelier du diocèse de Nkayi, Roger Biangana et Luther Kinga, respectivement premier et deuxième vicaire de la paroisse cathédrale, cette messe a eu pour objectif principal: confier à l'assistance divine, les activités scolaires de cette nouvelle année, marquée par la pandémie persistante du Coronavirus ou COVID-19.

Dans son homélie inspirée des textes liturgiques du jour (Ep 4, 1-6; Lc 12, 54-59), le prédicateur du jour, M. l'abbé Roger Biangana a souligné qu'*«un élève qui étudie dans une école catholique doit avoir plusieurs qualités, parmi lesquelles, il y a l'humilité dont nous parle l'apôtre Paul dans la première lecture. L'élève de l'Ecole catholique doit être humble vis-à-vis des professeurs, des collègues et vis-à-vis de lui-même. Il en est de même pour les professeurs: être rempli de douceur, de patience; apprendre à nous supporter les uns les autres, apprendre à supporter aussi les caprices des enfants. Je n'encourage non plus les caprices inutiles des apprenants. Qu'il s'agisse des encadreurs ou des élèves, chacun a une note à jouer dans cette portée qu'est l'Ecole catholique. Les parents d'élèves doivent aussi collaborer dans l'humilité avec les responsables d'Etablissement afin que règnent l'unité, l'harmonie, créneaux d'une réussite certaine pour les élèves.»* L'orateur a aussi souligné un élément important évoqué dans l'évangile du jour: le Temps. *«Le temps est un facteur déterminant pour toute réussite. Utilisons donc, professeurs et élèves, à bon escient le temps qui nous est donné pour faire rayonner notre Ecole catholique, berceau d'une éducation intégrale de la jeunesse de notre pays.»*

Prenant la parole, le directeur diocésain de l'Ecole catholique (DDEC) de Nkayi, M. Albert Mangoubi-Ngoma, a d'abord remercié son Excellence Mgr Daniel Mizonzo, président de la CDEC, pour l'attention si particulière et le soutien multiforme qu'il apporte à l'Ecole catholique. Ensuite, il a exhorté les enseignants et les apprenants en ces termes: *«Nous sommes au début d'une année scolaire singulière avec la pandémie du Coronavirus. Nous devons arrimer à la discipline, au travail ardu, la performance, l'excellence pour des rendements meilleurs pour que cette année soit celle de la réussite. Je profite de cette occasion pour féliciter les chefs d'Etablissements pour les résultats de l'année dernière: ils ont été bons. Toutes les mesures barrières doivent être scrupuleusement respectées sans exception. L'Ecole catholique est le miroir de l'Ecole congolaise, nous devons respecter tout ce que le Gouvernement nous recommande»*

Dans son mot de circonstance, Mgr Daniel Mizonzo a remercié le directeur départemental de l'Enseignement primaire et secondaire (DDEPSA) pour le don des Tables-bancs au Complexe scolaire Saint Louis. Mgr Daniel Mizonzo a demandé aux élèves de ne pas attendre l'accumulation des leçons pour étudier.

Enfin, animée par la chorale Saint-Esprit de la paroisse cathédrale, la messe a pris fin par la bénédiction solennelle de Mgr Mizonzo, pour une fructueuse Année scolaire 2020-2021.

Abbé Daslin NGOUBILI
Pour la Commission Communication et Médias du Diocèse de Nkayi

PAROISSE SAINT-ESPRIT DE MOUNGALI (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Ouverture de l'Année pastorale 2020-2021 et messe des prémices des abbés Ander Ketiketi et Jhudel Malanda

A la suite de Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, qui a ouvert l'Année pastorale 2020-2021 le samedi 3 octobre 2020, à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, la paroisse Saint-Esprit de Moungali lui a emboîté le pas en procédant à l'ouverture de l'Année pastorale en cours, à toutes les messes du dimanche 18 octobre 2020. Cette ouverture de l'Année pastorale a coïncidé avec la messe des prémices des abbés Ander Ketiketi et Jhudel Divin Malanda, tous deux originaires de la paroisse à l'honneur, ayant reçu l'ordination presbytérale le samedi 3 octobre 2020, des mains de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque coadjuteur de Brazzaville.

Les abbés Ander Ketiketi et Jhudel Divin Malanda

Toutes les messes dominicales (5h 30, 6h 30, 9h 00 et 11h 00) ont été présidées et concélébrées par les deux nouveaux prêtres reçus avec liesse par la communauté paroissiale, témoin de leurs premiers pas sur le long sentier qui les a conduits aujourd'hui au sacerdoce.

Présidée par l'abbé Jhudel Divin Malanda, la messe de 6h 30 a été concélébrée par l'abbé Ander Ketiketi et l'abbé Daglish Kilolo, prêtre-étudiant, résidant dans cette paroisse. Le tout dans une animation liturgique de la Schola populaire paroissiale.

Dans la foule des participants à cette messe pouvaient être distingués, Dieudonné Malanda, vice-président du Conseil pastoral paroissial, père de l'abbé Jhudel Divin Malanda, accompagné de son épouse, mère du nouveau prêtre ci-dessus cité.

Dans son homélie, l'abbé Ander Ketiketi a relevé: *«Après ce temps de voyage intérieur avec Jésus, pour préparer l'ordination que nous avons reçue le 3 octobre dernier, nous voici devant vous, non plus comme diacres, mais comme prêtres de Jésus-Christ pour l'éternité. C'est là, l'accomplissement d'un rêve; la réalisation d'une vocation et la manifestation de l'amour de Jésus sur Nous. Cet amour, qui surpasse incommensurablement tous les gestes d'amour humain et qui comble à l'infini. Si aujourd'hui, le Seigneur nous a comblés de son amour, non par mérite; mais par simple grâce, soyez en sûrs que vous aussi rassemblés dans cette église, jeune ou vieux, femme et homme, Dieu vous comble du même amour.»*

Dans son mot de remerciements, l'abbé Jhudel Divin Malanda, au nom de son condisciple, ami et compagnon de route, a remercié toute la communauté paroissiale et notamment l'équipe presbytérale et le curé, pour le soutien multiforme reçu tout au long de leur cheminement vers le sacerdoce. Aussi, il a exprimé sa gratitude à leurs parents respectifs pour cette donation au Seigneur et pour leur avoir permis de suivre ce long sentier vers le sacerdoce. Aussi, il a demandé de prier pour eux afin que le Seigneur rende davantage leur ministère sacerdotal plus fécond et plus fructueux.

Peu avant la fin de la messe de 6h 30, MM. Dieudonné Malanda et Marcel Ipari, du Conseil pastoral paroissial, au nom de l'équipe presbytérale et de la Communauté paroissiale de Saint-Esprit de Moungali, ont offert aux deux nouveaux prêtres des chasubles vertes caractéristiques du temps ordinaire de l'Année liturgique.

La messe de 11h 00 a été présidée par l'abbé Ander Ketiketi et concélébrée par les abbés Judhel Divin Malanda, Priva Mouanga, économe général adjoint de l'archidiocèse de Brazzaville, Bertholin Bahoumina, administrateur paroissial, Hybride Nkounkou, Hubelin Darlès Massamba Natet, vicaires paroissiaux.

Dans la foule des participants à cette messe pouvaient être remarquée Mme Pierrette Yindoula, présidente de la légion de Marie de la paroisse Saint André Kaggwa de Kombé, mère de l'abbé Ander Ketiketi.

Dans son homélie à la messe de 11h 00, animée par la chorale La Colombe, l'abbé Judhel Divin Malanda a souligné: *«Frères et sœurs, l'Église notre mère dans sa dynamique de l'éducation, nous donne de célébrer la journée mondiale des missions ou dimanche des missions. Le mot latin rattaché à Mission est le verbe mittere qui signifie envoyé. Au cœur de toute mission se veut donc l'envoi de quelqu'un par un autre, un haut placé. Et en ce sens, Jésus est à juste titre, le premier missionnaire, du fait qu'il est l'envoyé du Père. L'on ne s'envoie pas soi-même. Dans sa mission, Jésus proclame le règne de Dieu. Vivant parmi ses disciples, leur faisant école; et voilà que Jésus mort est ressuscité, leur donne rendez-vous en Galilée pour le jour fatidique de la séparation. Au fond il s'agit d'une séparation qui est le commencement d'une nouvelle mission.»*

Au cours de toutes les messes, des intentions de prière ont été élevées vers le Seigneur pour le repos des âmes des parents défunts des deux prêtres, notamment pour l'âme de Pasteur Ketiketi, père de l'abbé Ander Ketiketi.

Dans son intervention vers la fin de la messe de 6h 30 et de 11h 00, l'abbé Bertholin Bahoumina, administrateur paroissial, après avoir lu les annonces diocésaines et paroissiales, a fait une mise au point sur ce que deviennent ces deux nouveaux prêtres: *«Même si vous avez joué ensemble aux billes, au football, etc., aujourd'hui, Ander et Jhudel sont devenus des anciens, des papas. Ils ne sont plus ce qu'ils étaient auparavant. Devenus prêtres, ils sont appelés à prêcher la Bonne Nouvelle du Salut, à nourrir le peuple de Dieu par la Parole de Dieu. Aidez-les à demeurer fidèles à leur mission et à être des prêtres selon le cœur de Dieu.»* Enfin, l'administrateur paroissial a déclaré ouverte l'Année pastorale 2020-2021.

Gislain Wilfrid BOUMBA

DOYENNE SAINT CHARLES LWANGA (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Le père Jean Constant Nganga Silaho installé comme curé doyen

Après l'installation du curé doyen du doyenné Saint Pie X, Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, est allé installer le père Jean Constant Nganga Silaho, curé de la paroisse Sainte Trinité de Kinsoundi-Barrage, en qualité de curé doyen du doyenné Saint Charles Lwanga. C'était, dimanche 1er novembre 2020, en la solennité de La Toussaint.

Présidée par l'archevêque lui-même, la messe a été concélébrée par le père Jean Constant Nganga Silaho, ses confrères prêtres trinitaires dont les pères Alban Ebe Zogo, supérieur des Trinitaires du Congo, Jhon Odemene, supérieur de la communauté des Trinitaires de Brazzaville, ses confrères prêtres du doyenné dont les pères Frédéric Mbayani, curé de la paroisse Saint Charles Lwanga de Makélékélé, Jean de Dieu Passy, curé de la paroisse saint Pierre Claver de Bacongo, l'abbé Vincent de Paul Malonga, curé de la paroisse Ndona Marie de Mfilou.. . .

Plusieurs personnalités de divers rangs ont honoré cette messe à l'instar de Louis Bakabadio, conseiller à l'éducation auprès du Président de la République, Mme Olga Sita, députée de la circonscription, le pasteur de l'Eglise évangélique du Congo, etc.

Au début de la messe, le coryphée du jour a rappelé le sens de cette liturgie: *«Bien-aimés de Dieu, nous célébrons aujourd'hui la solennité de La Toussaint, c'est-à-dire, la commémoration de tous les saints. Nous nous souvenons ainsi, non seulement de ceux qui ont été reconnus et proclamés saints tout au long de l'histoire, mais également de beaucoup de nos frères et sœurs qui ont vécu leur vie dans la plénitude de la foi et de l'amour. Au cours de cette messe, père Jean Constant Nganga Silaho sera installé comme curé doyen du doyenné Saint Charles Lwanga qui abrite en son sein 10 paroisses.»*

Le père Jean Constant Nganga Silaho a promis qu'il gardera toujours la communion avec l'Eglise catholique tant dans les prises de parole que dans les manières d'agir. *«Par obéissance chrétienne, Mgr l'archevêque, je me conformerai à ce que les pasteurs déclarent en tant que docteurs et maîtres authentiques de la foi, ou décident en tant que chefs de l'Eglise. J'apporterai fidèlement mon aide à vous Mgr l'archevêque, pour que l'action apostolique qui doit s'exercer au nom de l'Eglise sous mon mandat, se réalise dans la communion de cette même Eglise.»*, a-t-il promis dans son engagement.

Dans son homélie, Mgr Anatole Milandou a fait savoir: *«Nous célébrons ces hommes et toutes ces femmes de toutes les conditions qui ont vécu autour de nous et sont parvenus à la sainteté. Comment ? En gardant la lampe de leurs vies allumée par le feu de la miséricorde, de l'amour, et de la charité. Nous sommes appelés à la même vocation, devenir Saints. Et Jésus lui-même nous y appelle constamment: «Vous, soyez saints comme votre Père est saint.» Les saints et les saintes que nous honorons dans une même célébration sont des frères et des sœurs dans la foi, connus ou inconnus qui ont répondu de tout leur cœur à l'appel de Dieu dans toutes sortes de circonstances historiques. Ils nous invitent à nous tourner non pas sur leur passé qu'ils ont connu eux, sur leur vie, mais vers le présent pour répondre aujourd'hui à l'engagement auquel le Seigneur nous appelle afin de mettre en pratique sa parole et de goutter le bonheur qu'il nous promet, bonheur construit non pas à la manière des hommes mais à celle de Dieu. Sommes-nous capables de répondre à cet appel ? Avec la grâce de Dieu qui nous sanctifie et qui fait de nous ses enfants, en nous appuyant sur les exemples des saints qui nous ont précédés et qui se sont laissés transformer par l'Esprit Saint en vivant pleinement de l'amour de Dieu, jour après jour, nous pourrons répondre à notre vocation à la sainteté. Cette fête est donc une célébration de la vocation première de l'homme. Nous avons tous été voulus depuis les origines à partager la plénitude de Dieu. Cette plénitude, nous la partageons dans le mystère de la résurrection qui nous permet de voir face à face notre Seigneur tel qu'il est, en lui étant semblable. C'est cela la sainteté! Etre semblable à Dieu.»*

Après l'homélie, a suivi le rituel de l'installation du curé doyen marqué par la récitation du credo, la vêture de la chasuble, la remise de la bible et des clés, et l'installation du curé doyen sur le fauteuil de la présidence de la messe, poursuivant ainsi la présidence de l'eucharistie en lieu et place de l'archevêque.

Après avoir prononcé le mot de remerciements, Joachim Bitsindou, vice-président du Conseil pastoral paroissial, a remis à l'archevêque une enveloppe contenant la somme de 500. 000 frs en guise de contribution des chrétiens de Sainte Trinité de Kinsoundi-Barrage à la réhabilitation du Petit Séminaire Saint Jean, en proie à de sérieuses difficultés logistiques.

Le curé doyen a remercié le Seigneur pour le don de cet événement et a remercié aussi Mgr Anatole Milandou qui a porté son choix sur sa personne pour conduire les destinées de l'amour, de la charité de ce doyenné qui se nomme Saint Charles Lwanga. Il a ensuite remercié les personnalités présentes à cette messe, et aussi le peuple de Dieu et surtout ses confrères du doyenné avec qui il va partager les soucis pastoraux, sentimentaux et fraternels de ce doyenné.

S'exprimant en dernier, Mgr Anatole Milandou a invité les prêtres à être assidus aux réunions du doyenné, et a remercié les participants à la messe : les prêtres, le peuple de Dieu et les diverses personnalités.

Mgr Anatole Milandou et le père Jean Constant Nganga Silaho

Gislain Wilfrid BOUMBA

Qui est le père Jean Constant Nganga Silaho?

Né le 21 juin 1972, à Makabana, dans le département du Niari, Jean Constant Nganga Silaho est troisième d'une fratrie de 9 enfants. Il est fils de Sébastien Silaho et de Lydie Louise Kinkela. Il a fait ses études primaires et secondaires à Makabana et a décroché le Brevet d'études moyennes générales (BEMG) en 1990 à Mindouli. De 1991 à 1993, il poursuit ses études secondaires au lycée Pierre Savorgnan De Brazza, à Brazzaville. En 1995, il obtient son Baccalauréat en série A au lycée de Kinkala. En 1995, il prend son inscription à l'université Marien Ngouabi, où il obtient en 1999, une licence en Langue et littérature française (option langue). En 1999, toujours, Jean Constant Nganga Silaho fait son entrée dans la Communauté des pères Trinitaires de Kinsoundi-Barrage. De 2000 à 2002, il fait ses études de philosophie, comme postulant, au Grand séminaire Mgr Georges Firmin Singha de Brazzaville. Après, il est envoyé à Libreville, au Gabon, où il vécut la sainte expérience du noviciat (2002 à 2003). Le 13 novembre 2003, il fait ses vœux temporaires à Libreville en les mains du père frère Jose Hernandez, alors ministre général de l'Ordre de la Très Sainte Trinité et des Captifs. De 2003 à 2007, il fait ses études de théologie au Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda de Brazzaville. Après ces études, il est envoyé en Italie pour la préparation aux vœux solennels. Le 9 juillet 2008, il prononce ses vœux solennels à Gagliano Del capo, en Italie, entre les mains du père frère Jose Narlaly, alors ministre général de l'Ordre. Le 10 juillet 2008, il reçoit l'ordination diaconale à Gagliano Del capo. Et le 20 décembre 2008, il est ordonné prêtre par Mgr Anatole Milandou, en l'église Sainte Trinité de Brazzaville. En décembre 2009, il est affecté en Italie comme coopérateur puis curé le 16 mars 2013 de la paroisse San Pietro Apostolo de Somma Vesuviana. Le 7 décembre 2013, il est nommé président du secrétariat des missions de la province Saint Jean de Matha. Le 10 décembre 2013, il est nommé ministre de la maison Trinitaire de Somma Vesuviana. Le 10 octobre 2016, il est affecté comme curé de la paroisse Sainte Trinité de Kinsoundi-Barrage. Le 21 décembre 2017, il a obtenu la licence en théologie pastorale à l'Université Saint Thomas d'Aquin de Naples. Le 19 juillet 2020, il est nommé curé doyen du doyenné Saint Charles Lwanga par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville.

IN MÉMORIAM

18 novembre 2017- 18 novembre 2020

"Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants". Jean d'Ormesson

Il y a tout juste 3 ans, notre père, grand-père et époux Mr Antoine LIPOU nous quittait pour rejoindre de meilleurs cieux. Son souvenir nous a permis de vivre dans la paix, tel qu'aurait été son souhait. Il demeure en permanence auprès de nous.

Nous ne t'oublierons jamais.

Que celles et ceux qui l'ont connu aient une pensée pieuse pour lui.

Son épouse, ses filles et ses petits-enfants

IN MEMORIAM

La Famille MIDIO vous prie d'avoir une pensée mémorable de leur regrettée fille MIDIO – PIRETE Kim Bertina décédée le 11 Novembre 2011 dans sa 12ème année. Des messes ont été dites dans les églises Jésus Ressuscité et de la Divine miséricorde du Plateau des 15 ans, Saint Esprit de Moungali et à la chappelle Anne Marie Javouhey du 10, 11 au 12 Novembre 2020 à 6h.

Que l'Eternel reçoive son âme dans sa demeure.

Famille MIDIO!

PAROISSE SAINT-AUGUSTIN DE LA TSIEME (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Succession apostolique de l'abbé Mathias Cédric Louhouamou

Aimer Dieu et ton prochain». Tel est le thème principal du dimanche 25 octobre, 30e dimanche du temps ordinaire de l'année liturgique A, au cours duquel, l'abbé Donatien Bizaboulou, vicaire épiscopal, chargé du clergé, des vocations, des séminaires et porte-parole de la Curie a présidé une eucharistie en l'église Saint-Augustin de la Tsiemé. C'était à l'occasion de la messe de succession apostolique de l'abbé Mathias Cédric Louhouamou, nouvel administrateur paroissial. Les chrétiens arborant leur uniforme paroissial étaient mobilisés à l'unique messe qui a commencé à 8h30, tout en respectant les mesures barrières pour accueillir leur nouvel administrateur paroissial.

L'abbé Donatien Bizaboulou remettant les clés au nouvel administrateur paroissial

Les autorités administratives locales de Talangaï, le 6e arrondissement de Brazzaville, ainsi que les parlementaires, parmi lesquels MM. Paul Obambi et Ferréol Constant Ngassakys, respectivement premier secrétaire du bureau de l'Assemblée nationale et député de la troisième circonscription de Poto-poto étaient également présents à cette messe. Les chorales Elimo Santu, Ndembama, les Augustins et la schola populaire ont assuré l'animation liturgique de cette messe.

Les officiels pendant la messe

C'est l'abbé Donatien Bizaboulou qui a présidé le rite d'entrée, avant qu'il ne cède la place au nouvel administrateur paroissial pour la suite de la messe après sa profession de foi.

«Le respect de la veuve, de l'orphelin et de l'étranger», sont les trois classes sociales de la Bible qui ont été au centre de l'homélie de l'abbé Donatien Bizaboulou. Il a illustré sa prédication en prenant appui sur la croix traversée par une barre verticale qui symbolise l'union de toute l'humanité et la barre horizontale qui fixe la terre comme pour dire, qu'on retournera en poussière: au milieu se trouve Jésus-Christ crucifié. *«L'écoute, le dialogue et le respect de l'autre sont les trois mots qui caractérisent l'Amour véritable. Ils doivent être au centre de toutes les préoccupations des paroissiens autour de l'administrateur paroissial et de toute l'équipe presbytérale pour former une Eglise famille de Dieu. L'ambon ne sert pas à régler les comptes de qui que ce soit. Il n'est pas fait pour raconter des commérages où des histoires du quartier, il sert à proclamer et à prêcher la Parole de Dieu, rien que la Parole de Dieu. Les intrigues, les calomnies, le mensonge ne sont pas de Dieu. Seul l'Amour et l'unité de tous les paroissiens feront que la paroisse s'épanouisse. La fonction de curé ou d'administrateur paroissial sert à prêcher la Parole de Dieu, à sanctifier et à gouverner le peuple de Dieu. Prêcher la Parole de Dieu en toute honnêteté, sanctifier le peuple de Dieu à travers les trois sacrements de l'initiation chrétienne: le Baptême, la première communion et la confirmation»*, a rappelé le vicaire épiscopal.

Après l'homélie, l'abbé Donatien Bizaboulou a invité le nouvel administrateur paroissial, la main droite posée sur la Bible, à professer sa foi en jurant fidélité à l'Eglise catholique par la récitation du credo. Ensuite, il a renouvelé la promesse faite le jour de son ordination presbytérale en déclarant: *«Je le veux.»*

A la fin de la messe, les parlementaires et autres invités ont eu droit à une visite guidée de la rivière Tsiemé sur la rue Manguenguengué à hauteur de la passerelle reliant Tsiemé et Talangaï à côté de l'église. Ils ont pu se rendre compte des travaux d'aménagement du lit de cette rivière réalisés par l'abbé Mathias Cédric Louhouamou, administrateur paroissial, dans la dernière semaine du mois de septembre. Il reste aux pouvoirs publics de poursuivre les travaux de grande envergure sur les Madoukou.

A signaler que l'abbé Mathias Cédric Louhouamou a été cérémoniaire de Mgr l'archevêque, vicaire de cette paroisse de 2018 à 2020. Il est l'actuel aumônier diocésain des chorales de Brazzaville.

Pascal BIOZI KIMINOU

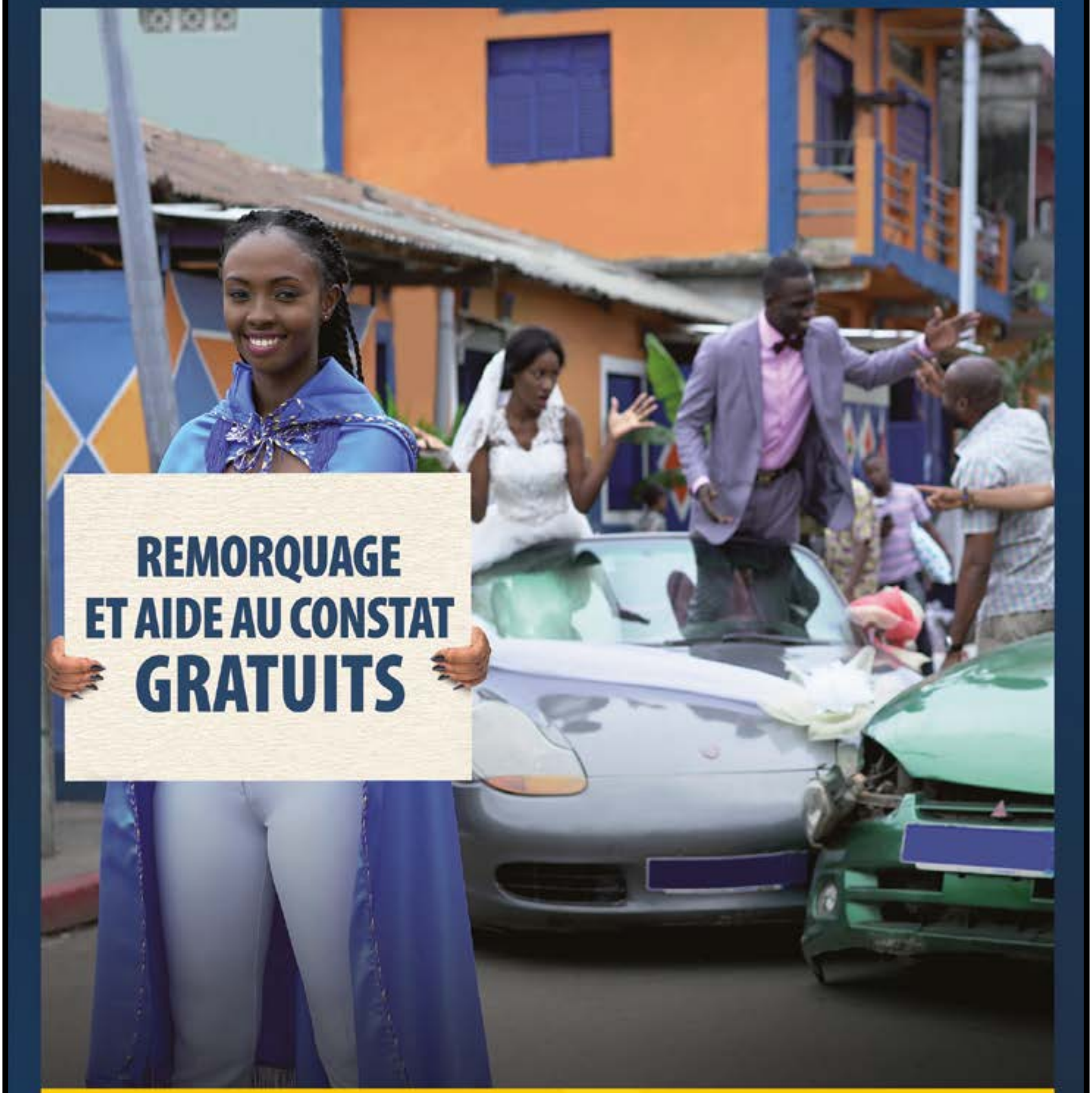
REMORQUAGE
ET AIDE AU CONSTAT
GRATUITS
SAHAM ASSURANCE AUTO
En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.
Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins.
En cas de choc ou de panne, le constat, le remorquage et la voiture de remplacement
sont gratuits. Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences.
ASSISTANCE
05 053 58 58
www.sahamassurance.cn
SAHAM
Assurance
member of Sanlam group

COVID-19

L'USAID au chevet des populations vulnérables de Brazzaville

Le vendredi 13 novembre, sous un ciel pluvieux non loin du marché domanial *Ta Ngoma*, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, Bacongo, la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Mme Antoinette Dinga-Dzondo; le Chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis, Daniel Travis, et le représentant du Programme alimentaire mondial (PAM), Jean-Martin Bauer, ont visité une boutique partenaire du PAM, en présence de l'administrateur-maire de cet arrondissement, Simone Loubienga.

Daniel Travis dévisant avec une maman bénéficiaire

L'annonce d'une contribution de 2 millions de dollars US provenant de l'USAID pour soutenir 7.000 ménages en insécurité alimentaire sévère, dans le cadre du Programme d'assistance alimentaire par transferts monétaires aux ménages vulnérables en milieu urbain", a été faite à cette occasion par le Chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis.

La COVID-19 en zone urbaine a impacté négativement la vie des populations de Brazzaville: hausse des prix des denrées alimentaires, pertes d'emplois, baisse de revenus, etc., avec pour corollaire 35% de la population souffrant de l'insécurité alimentaire, dont 5% se trouvent dans une situation alimentaire grave.

Pour voler au secours de cette deuxième catégorie, le PAM s'était adressé à ses différents partenaires. L'un d'eux, l'USAID, a réagi en accordant une aide de 2 millions de dollars US. Celle-ci, un supplément aux efforts que consentent déjà le PAM et le Gouvernement, va aider à soulager plus de 7.000 ménages, soit 35.000 personnes bénéficiaires identifiées comme étant en insécurité alimentaire monacale, c'est-à-dire les 5% vivant pour la grande majorité à la périphérie des zones urbaines. Chaque personne ciblée reçoit par transfert monétaire 10.000 CFA par mois, pour l'achat de sa nourriture dans un réseau de boutiques agréées par le Programme alimentaire mondial. *''L'argent donné par l'USAID transite par Airtel en passant par le PAM avant d'arriver au bénéficiaire qui le touche dans une boutique du PAM. Les bénéficiaires, sur présentation d'un identifiant délivré par les services qui ont procédé à leur recensement, sont assistés par le personnel de la Caritas nationale qui les aide à entrer en possession de leur dû et à faire des achats dans les boutiques retenues par le PAM"*, a expliqué Ophélie Lobjois, du PAM. Avant d'ajouter qu'une ligne téléphonique verte est mise à leur disposition pour vite intervenir en cas de problèmes.

A l'entrée de toutes les boutiques resautées se trouvent des stations de lavage de mains et du gel permettant de respecter les mesures d'hygiène en vigueur en ce temps de COVID-19.

Simone Loubienga, satisfaite, a remercié les partenaires du Congo, en l'occurrence le PAM pour son appui à l'allocation d'urgence instaurée par le Gouvernement pour aider les familles vulnérables.

«Ce programme et tout le travail du PAM Congo sont un exemple de partenariat fort entre le Congo et les États-Unis. Nous sommes partenaires, et les partenaires s'entraident», a estimé Daniel Travis.

«Les impacts prolongés de la pandémie ont des sérieuses conséquences sur la sécurité alimentaire et la nutrition», a soutenu Jean Martin Bauer. Il a précisé que la contribution de l'USAID se focalise plus sur les populations très vulnérables dénombrées dans les quartiers périurbaines certes, mais n'oublie pas les personnes vulnérables identifiées dans les quartiers urbains. D'où des boutiques agréées par le PAM dans les arrondissements comme Bacongo.

Pour la ministre Antoinette Dinga-Dzondo, l'occasion était tout indiquée d'échanger avec les bénéficiaires. Elle est sortie satisfaite de les voir se réjouir de ce ballon d'oxygène que sont les 2 millions de dollars US provenant de l'USAID.

Une étude du PAM réalisée en juin 2020 sur les effets de la pandémie de COVID-19 sur l'alimentation et la nutrition dans les arrondissements de Brazzaville montre que 35% des ménages étaient en insécurité alimentaire. Au cours du mois de mai, le prix du panier alimentaire de base a augmenté de 15% à cause de la perturbation des chaines d'approvisionnement. La perte d'emplois et la baisse des revenus n'ont pas permis aux ménages vulnérables de subvenir à leurs besoins immédiats face à la crise sanitaire. Les arrondissements les plus affectés sont ceux situés en zones périurbaines où les populations dépendent largement des activités informelles ou occasionnelles.

Le Gouvernement, par l'intermédiaire du ministère des Affaires sociales, a demandé le soutien de l'ONU pour que soient atténués les impacts socio-économiques de la pandémie. Ce faisant, le PAM a lancé depuis le mois de mai 2020, un programme de transferts monétaires, via Airtel Money, dans les zones les plus vulnérables de Brazzaville. La mise en œuvre et le suivi de ce programme sont réalisés en collaboration avec le ministère des Affaires sociale et la Caritas nationale.

Viclaire MALONGA

BRACONNAGE

Cinq présumés trafiquants devant la justice à Owando

Après des audiences devant le tribunal correctionnel d'Ewo, dont le verdict a été qualifié de négatif par le ministère public et la direction départementale de l'Economie forestière de la Cuvette-Ouest qui avaient interjeté appel, le procès pour trafic de défenses d'éléphant de cinq hommes s'ouvre ce 18 novembre, à la Cour d'appel d'Owando. Pour des réquisitions et plaidoiries.

Les cinq présumés trafiquants avec leurs pointes d'ivoire

Les cinq présumés trafiquants, de nationalité congolaise, avaient été arrêtés le 5 février 2019 à Etoumbi, dans le département de la Cuvette-Ouest, dans une opération policière menée conjointement par les éco-gardes de la direction départementale de l'Economie forestière de la Cuvette-Ouest et les éléments de la Gendarmerie nationale, avec le concours du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF).

Ils avaient été pris la main dans le sac avec 41 pointes d'ivoire pesant plus de 86 Kg et représentant plus de 20 éléphants tués. Ils font face à des accusations d'importation, de détention, de circulation illégales et de commercialisation des trophées d'une espèce animale intégralement protégée, l'éléphant.

Menacé d'extinction en République du Congo à cause du commerce illicite de ses défenses, l'éléphant fait partie des espèces animales intégralement protégées, conformément à un Arrêté du 9 avril 2011 déterminant les espèces animales intégralement et partiellement protégées.

La loi du 28 novembre 2008, en son article 113 alinéa 6, dispose que quiconque aura importé, exporté, commercialisé ou fait transiter sur le territoire national des animaux sauvages ou leurs trophées en violation de cette loi ou des conventions internationales en vigueur au Congo est passible d'une peine d'emprisonnement allant jusqu'à cinq ans, assorti de cinq millions de F.CFA maximum d'amende.

V.M.

JOURNÉE MONDIALE DE LA PNEUMONIE

Sensibiliser et éduquer pour endiguer la maladie

L'humanité a célébré le 12 novembre dernier la 10e Journée de la pneumonie. Celle-ci, se définissant comme une infection respiratoire aiguë affectant les poumons, est la première cause infectieuse de mortalité chez l'enfant. Elle affecte les enfants et les familles partout dans le monde, mais c'est en Asie du Sud et en Afrique subsaha-rienne que sa prévalence est la plus forte.

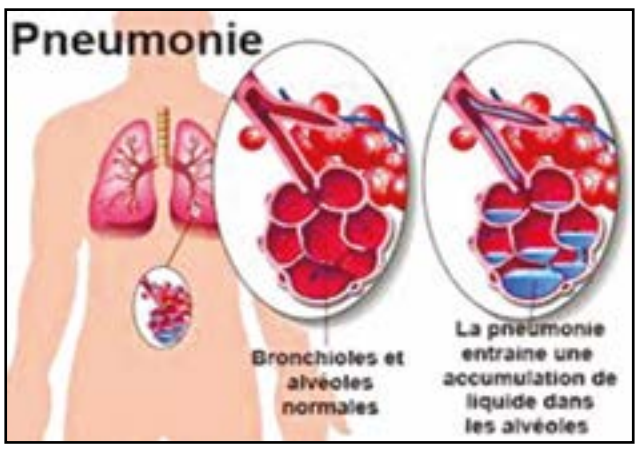

Au cours de cette édition décennale, il a été question d'une conférence mondiale sur la maladie, ses conséquences et ses modes de prévention. Selon les dernières statistiques de l'OMS en 2018, 800.000 enfants de moins de 5 ans sont décédés des suites d'une pneumonie, soit 15% des décès dans ce groupe d'âge à l'échelle mon-diale. Chez l'adulte, la pneumonie revient dans l'actualité en raison de son lien avec la COVID-19. Une récente étude sud-coréenne montre en effet qu'un quart (26%) des jeunes (18-39 ans) ayant contracté le virus développent également une pneumonie.

La pneumonie peut être soignée par des médicaments et des soins peu coûteux. La prévention est possible grâce à la vaccination, à un état nutritionnel satisfaisant et à une amélioration des facteurs envi-ronnementaux.

Germaine NGALA

COOPÉRATION

Le Japon finance deux projets supplementaires au Congo

Sous les auspices de la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo, l'ambassadeur du Japon au Congo, Karube Hiroshi, et le secrétaire général des Affaires étrangères, Cyprien sylvestre Mamina, ont paraphé le 11 novembre dernier à Brazzaville, deux documents relatifs à deux projets financés par le Japon au Congo.

Pendant l'échange des parapheurs

Le premier projet, de 150 millions de yens japonais (760 millions de F.CFA), consiste à doter en équipements et matériels médicaux le Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville dans le cadre du Programme de développement économique et social du Japon en faveur du Congo.

Le deuxième, financé à 300 millions de yens japonais, soit 1.520 millions de FCFA environ, permettra de fournir 3.900 tonnes de riz à la République du Congo dans le cadre du Programme d'assistance alimentaire du Japon.

L'ambassadeur du Japon au Congo, Karube Hiroshi, a précisé que son pays met l'accent sur la notion de *«sécurité alimentaire»* qui vise à promouvoir l'accès à une vie meilleure pour tous. *«L'appui au système de santé constitue un des axes prioritaires de la coopération japonaise au Congo. Par cette cérémonie, le Japon réitère sa détermination et son engagement à continuer à accompagner le Gouvernement congolais pour garantir la sécurité humaine à toute sa population»*, a-t-il expliqué.

Ces deux projets vont permettre non seulement de faire face aux défis sanitaires parmi lesquels la COVID-19, mais aussi d'améliorer la situation nutritionnelle des populations. *«J'espère que ce soutien permettra au Congo de créer un fonds de contrepartie qui pourra servir à financer des projets de développement communautaire. J'exprime le souhait de voir ces équipements médicaux et cette assistance alimentaire consolider davantage les relations amicales entre nos deux pays»*, a déclaré le diplomate japonais.

Se réjouissant du geste de solidarité et de la promptitude du Japon, Antoinette Dinga Dzondo a, au nom de son homologue de la Santé et en son nom personnel, remercié le pays partenaire. Ces financements, a-t-elle affirmé, permettront de répondre efficacement aux nombreux défis liés d'une part, aux effets néfastes des inondations et d'autres part, de renforcer les capacités opérationnelles du CHU-B. *«Par ces temps de crise économique accentuée par la COVID-19, ce geste de l'empire du Soleil levant restera à jamais gravé dans les annales de l'histoire du Congo. Quel réconfort pour les peuples du monde de savoir qu'il y a encore des pays qui trouvent la force de soutenir les plus fragiles!»*

La ministre Antoinette Dinga Dzondo a rassuré le pays partenaire que le Gouvernement mettra tout en œuvre pour que ces dons atteignent les bénéficiaires.

Espérancia MBOSSA-OKANDZE

OFFICE NOTARIAL DE MAITRE J.B. BOUBOUTOU-BEMBA
Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE, Centre-ville
B.P.: 13865; Tél.: 06.665.6590 - 05.558 52.96 - 04.450.47.96
E-mail: bouboutouetude@gmail.com, Brazzaville (République du Congo).

CARTEL DISTRIBUTION

SOCIETE A RESPONSABIUTE LIMITEE

INSERTION LEGALE

Suivant Acte Authentique en date du vingt-trois octobre, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de la plaine, folio 198/20, numéro 3678, il a été constitué une Société Commerciale dont les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts;

Objet Social: La Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger: Distribution de services dans le cadre des nouvelles technologies (envoi et retrait d'argent) - Application Web - Distribution de tous produits, messagerie.
Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la Société;

Dénomination Sociale: La Société prend la Dénomination suivante: CARTEL DISTRIBUTION S.A.R.L.;

Siège Social: La Société est fixé à Brazzaville, 129, rue des Ecoles, quartier Moungali III OCH (Rép. du Congo);

Durée: La durée de la Société est de 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital Social: Un Million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement;

Administration: la Société est gérée et administrée par Monsieur ANKOMBE GOSSART Marianaux, Prince-Ly, demeurant à Brazzaville, au numéro 129 de la rue des Ecoles, quartier Moungali III OCH ;

Dépôt Légal: Les actes constitutifs de la Société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le treize Novembre deux mil vingt;

Immatriculation: La Société dénommée CARTEL DISTRIBUTION est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro RCCM: CG-BZV-01-2020-B12-00210.

POUR AVIS,

Maître J.B. BOUBOUTOU BEMBA,
Notaire.

Organizaçao Mundial de Saude
Escrit6rio Regional Africano

Organizaçao Mundial de Saude
Escrit6rio Regional Africano

Organisation Mondiale de la Santé
Bureau Régional de l'Afrique

Facsimile: + 47 241 39501/39503 or+ 242 83 95 01/83 95 03 or Direct
Fax: + 47 241 39 508 or+ 242 83 95 08
In reply, please refer to:
Prière de rappeler la référence:
Favor citar a referencia: 12 novembre 2020

AVIS D'APPEL D'OFFRES RFP/AFR0/046/2020

TITRE: FOURNITURE ET INSTALLATION DE 50 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA CITE DU BUREAU REGIONAL DE L'OMS POUR L'AFRIQUE A BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

Le Bureau de l'OMS pour l'Afrique vous invite, par la présente, à soumettre une proposition dans le cadre de la présente invitation à soumissionner (RFP) relatif à l'objet sus-référencé.

Ce dossier d'appel d'offre est disponible sur la plateforme https://www.ungm.org/ sous la référence: RFP/AFR0/046/2020 ou sur demande à l'adresse afrgoafrobids@who.int
Le soumissionnaire soumet, par écrit, son offre complète à l'OMS, au plus tard, le 03 décembre 2020, à 14:00h, heure de Brazzaville, par courriel, à l'adresse suivante:

afrgoafrobids@who.int
(Mentionner la référence de l'appel d'offres dans l'objet)

Le soumissionnaire potentiel qui souhaite obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peut le notifier par courrier électronique à l'adresse afrgoafrobids@who.int
(utiliser la référence: RFP/AFR0/046/2020. Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard 5 jours avant la date limite de dépôt des offres.
L'OMS-AFRO attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par l'OMS.

Sincères salutations

12/11/2020
Contracting and Procurement Services
General Management Cluster (GMC)

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°366/2020/BZ-C

INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
1	21710 du 16-06-20	Sect P10, bloc 18 ; Plle 17 ; Sup : 221,56m2	86, RUE LOUKOUO	5-BZV	YOULOU-YOULOU Aude Bénédicte
2	22089 du 07-09-20	Sect CE, bloc 30 ; Plle 1 ; Sup : 788,56m2	1, RUE OMBESSA (QUARTIER BOUKIERO)	9-BZV	OKOUERE Richard
3	22331 du 23-10-20	Sect P10, bloc 72 ; Plle 10 ; Sup : 451,02m2	33, RUE MPANGALA	4-BZV	LENDEBE Martial Service
4	22292 du 13-10-20	Sect P16, bloc 22 ; Plle 12bis ; Sup : 199,93m2	69BIS, RUE OYOMI	6-BZV	BIDOULO DJIO Aristide
5	22323 du 21-10-20	Sect CI, bloc 102 ; Plle 3 ; Sup : 400,00m2	4, RUE NZANGA MOUNDELE (SOPROGI)	9-BZV	ENZONGA YOCA Saturnin
6	21712 du 17-06-20	Sect D2 (ex.PA), bloc15- ; Plle 01 (ex.05) ; Sup : 185,84m2	6, RUE BILONGUI	4-BZV	AGBESSI Koffi Mensah N'de
7	22330 du 22-10-20	Sect P7, bloc 76 ; Plles 4 et 5 ; Sup : 788,79m2	11BIS, AVENUE DES 3 MARTYRS	4-BZV	OPAH Daniel
8	15655 du 29-11-16	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 580,65m2	QUARTIER OKONGO (OYO)	CUVETTE	YOKA NGUEKOH Max Hervé Franck
9	15653 du 29-11-16	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 504,90m2	QUARTIER OKONGO (OYO)	CUVETTE	YOKA Regis Emmanuel
10	15652 du 29-11-16	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 2.836,00m2	QUARTIER OKONGO (OYO)	CUVETTE	S.C.I DU CENTRE
11	15651 du 29-11-16	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.086,54m2	QUARTIER OBANGUI (OYO)	CUVETTE	YOKA ELENGA Patrick Olivier
12	15654 du 29-11-16	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 987,73m2	QUARTIER OBANGUI (OYO)	CUVETTE	YOKA NGUEKOH Max Hervé Franck
13	15663 du 29-11-16	Sect -, bloc - ; Plle 4 ; Sup : 1.086,54m2	QUARTIER OBANGUI (OYO)	CUVETTE	YOKA IPOUNGA Loïk Arnaud
14	15664 du 29-11-16	Sect -, bloc - ; Plle 3 ; Sup : 1.086,54m2	QUARTIER OBANGUI (OYO)	CUVETTE	YOKA TSAMA Emerence
15	15665 du 29-11-16	Sect -, bloc - ; Plle 2 ; Sup : 1.086,54m2	QUARTIER OBANGUI (OYO)	CUVETTE	YOKA MOUANDINGA Colette Emmanuelle
16	15656 du 29-11-16	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 677,91m2	QUARTIER OKONGO (OYO)	CUVETTE	YOKA AFOURA Magalie
17	21672 du 22-07-20	Sect AT, bloc 47 ; Plle 10 ; Sup : 234,99m2	18, RUE RAPHAËL BIDIÉ	4-BZV	LONDE Benjamin
18	20260 du 28-05-19	Sect P8, bloc 107 ; Plle 1 (ex.26) ; Sup : 516,23m2	26, RUE LOBY	4-BZV	Société Civile Immobilière JENIB
19	20547 du 23-08-19	Sect AT, bloc 14 ; Plle 46 ; Sup : 194,94m2	70, RUE ALOUETTE	4-BZV	DIAVINGA Jean Claude
20	22252 du 08-10-20	Sect BD4, bloc 131 ; Plle 6bis ; Sup : 328,17m2	QUARTIER KOMBO MATARI	7-BZV	OKO Valentin
21	17144 du 19-12-17	Sect T, bloc 23 ; Plle 7 ; Sup : 212,12m2	QUARTIER MPILA	5-BZV	INDOMBA Frédéric
22	22102 du 10-09-20	Sect CJ, bloc 71 ; Plle 17 ; Sup : 180,96m2	RUE ELINGUINAWE (3 POTEAUX) ITATOLO	9-BZV	OPAH AKOUYA Arnaud Cédrick
23	22308 du 16-10-20	Sect P13, bloc 147 ; Plle 6bis ; Sup : 131,32m2	82, RUE LOUALOU	5-BZV	NGOLY Amandha Colombe
24	21472 du 16-03-20	Sect BD4, bloc 225 ; Plle 19 ; Sup : 413,44m2	1, RUE SAINT VITAL (MATARI QUARTIER 903)	9-BZV	NDALA née OSSALE ONGAGNA Cornélie Irène
25	22087 du 07-09-20	Sect CI, bloc 75 ; Plles 22 et 23 ; Sup : 729,29m2	RUE IMPINI (QUARTIER MASSENGO SOPROGI)	9-BZV	ADOUA ENGOUEH Rey Yann
26	21888 du 23-07-20	Sect P10, bloc 28 ; Plle 2 ; Sup : 263,06m2	98, RUE MALIMA	5-BZV	NGOULOU SAH Emmanuel
27	22104 du 10-09-20	Sect P11, bloc 77 ; Plle 10 ; Sup : 239,89m2	294, RUE MAYAMA	5-BZV	VINTSIE MBOURANGON Pélagie Eliane
28	22088 du 07-09-20	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 587,15m2	QUARTIER ISSOULI	POOL	KOKOT MOLLANG Destiny Victoire
29	22182 du 25-09-20	Sect P8, bloc 01 ; Plle 8 (ex 05bis) ; Sup : 237,15m2	10BIS, RUE LOUKOUO	4-BZV	MONDZONGO née OBOMBY Geneviève
30	22316 du 16-10-20	Sect -, bloc - ; Plle 10 ; Sup : 528,86m2	QUARTIER OBANGUI (OYO)	CUVETTE	NGOH Antoine
31	22177 du 24-09-20	Sect J, bloc 55 ; Plle 1 ; Sup : 847,11m2	1, AVENUE MARECHAL LYAUTEY	3-BZV	Eglise de l'Alliance Chrétienne et Missionnaire du Congo
32	21011 du 21-11-19	Sect P1, bloc 42 ; Plle 4 ; Sup : 501,08m2	13, RUE BANZIRI	3-BZV	Enfants DIOP
33	22293 du 14-10-20	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 1.553,44m2	QUARTIER NGAMBAMOU	POOL	La Société Civile Immobilière S.A.E.C
34	21812 du 06-07-20	Sect CI, bloc 61 ; Plle 18 ; Sup : 389,15m2	12, RUE YENGUI (QUARTIER MASSENGO SOPROGI)	9-BZV	MONGO Pierre
35	22189 du 28-09-20	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 20.000,00m2	VILLAGE DIEU LE VEUT	POOL	ONIANGUE ILOYI Destin Trésor
36	22188 du 28-09-20	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 20.000,00m2	VILLAGE DIEU LE VEUT	POOL	ONIANGUE Grâce Emmanuelle Victoria
37	22211 du 1er-10-20	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 427,58m2	MAKABANDILOU	9-BZV	MANDZONDZO Constant Brice Patrick
38	22094 du 07-09-20	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 927,69m2	MAKABANDILOU	9-BZV	OLLANDET Julie Chantal
39	22210 du 1er-10-20	Sect CI, bloc 37 ; Plle 03 ; Sup : 408,89m2	12, RUE TOMY NDZA (QUARTIER SOPROGI)	9-BZV	OLLANDET Julie Chantal
40	22198 du 29-09-20	Sect P3, bloc 44 ; Plle 06 ; Sup : 224,22m2	90, RUE YAKOMAS	3-BZV	OMBA née AHOUE Annette Rebecca
41	21581 du 15-05-20	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 1.151,70m2	QUARTIER ISSOULI	POOL	GAKALA OKO André
42	22357 du 29-10-20	Sect BD2, bloc 13 ; Plle 9 ; Sup : 412,84m2	3, RUE EPOUNOU	9-BZV	NDOUSSA Ruddy Wilfrid
43	22340 du 26-10-20	Sect P10, bloc 103 ; Plle 10 ; Sup : 226,83m2	65BIS, RUE BONGA	5-BZV	OKABE Juste Simplice
44	22382 du 03-11-20	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 1.075,47m2	QUARTIER NGAKOUBA (45m2)	POOL	HOUBOUKOULOU Dirat Loïc Genève et LEFA Diat Fred P. J.
45	22142 du 1er-10-20	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 4.000,00m2	LIFOULA	POOL	OLLANDET Olga Patricia

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 13 novembre 2020

Le Chef de Bureau, **Gilbert MBANDZA.**

LITTERATURE

Pierre Ntsémou signe: «L'homme! Ce moustique sous les tropiques» et «De la nécessité de la vérité»

Le premier, un recueil de poèmes de 248 pages, le second, un essai de 172 pages, tous deux publiés aux Editions Kemet en 2020. La présentation et la dédicace de ces deux ouvrages a eu lieu samedi 14 novembre dernier à Brazzaville, devant un parterre d'hommes et de femmes de lettres dont le général-écrivain Benoît Moundélé-Ngollo. Ce sont Rosin et Jessy Loemba, critiques littéraires, qui ont eu la charge d'examiner les deux ouvrages, sous la modération de Julien Makaya Ndzoundou.

Les couvertures des livres

Parlant du recueil de poèmes (''L'homme! Ce moustique sous les tropiques''), Rosin Loemba a estimé que l'œuvre de Pierre Ntsémou, dit *«Saint Pierre des mots»*, se singularise, à première vue, par le fait qu'elle se considère comme un réquisitoire de genres littéraires, avec des formes stylistiques qui rappellent certains classiques de la littérature française. Une œuvre qui traduit la pluralité des mondes, la diversité des gens et la polysémie des réalités. L'œuvre reste marquée par des thématiques qui semblent authentifier la particularité de l'auteur qui ne peut se donner au monde qu'en révélant ses mobilités, sa propre sensibilité et ses obsessions vis-à-vis du malaise social. Dans ce livre, l'homme est comparable à un moustique. Il s'en dégage une forme de pessimisme à l'égard des relations humaines: *«L'homme est un loup pour l'homme»*. Mais *«la problématique de l'homme dans son rapport humain, ainsi que dans son rôle social, inspire le poète à s'imaginer l'archétype essentiel, surtout quand il s'agit de redéfinir l'altérité au sens propre du terme»,* explique le critique littéraire. La dimension humaniste de ce texte pousse l'auteur à avoir une pensée pour son peuple. Une manière de prendre position pour rétablir le tissu social, d'appeler au changement des mentalités et au rapport des politiques dans la gestion de la cité. Le poète en appelle à une prise de conscience, un rappel à l'ordre sur le vivre ensemble.

Pierre Ntsémou pendant la dédicace de ses livres

Jessy Loemba, pour sa part, s'est chargé de décrypter le tout premier essai de Pierre Ntsémou intitulé: *«De la nécessité de la vérité». «Un acte de vertu, teinté de bonne foi, un acte teinté de sincérité»,* telle est, avant tout, la définition que le nouvel essayiste attribue à la vérité, selon le commentateur. En abordant cette sensible question sur la vérité, il tente d'étaler une litanie de faits et d'anecdotes susceptibles de susciter crispations et exaspérations. Des politiciens prestidigitateurs aux pédagogues véreux, en passant par les prophètes aux panses garnies, les hommes de droit qui disent le droit à gauche et lisent à l'envers etc., Pierre Ntsémou dresse un portrait, certes non exhaustif, de ce qu'est censé être la vérité.

La seconde partie de cet ouvrage est constituée de maximes, aphorismes et anecdotes qui sont un miroir dans lequel chacun se mire et apprécie l'étoffe dont il est cousu.

Natif de la République du Congo, et après une longue carrière d'enseignant de littérature dans le secondaire, Pierre Ntsémou, à la retraite, consacre son temps à la lecture et à l'écriture. Il est poète, dramaturge, nouvelliste, romancier et pousse maintenant vers l'essai.

Marcellin MOUZITA M.

MODE

Ariane Neslie Babindamana, une passionnée ponténégrine de perles

Née à Pointe-Noire, capitale économique du Congo-Brazzaville, Ariane Neslie Babindamana, aussi appelée «Mama Africa», est une jeune styliste, modéliste et entrepreneure. Elle conçoit et fabrique de ses mains d'or – qu'elle-même appelle affectueusement mains bénies –, des articles de mode de différents types. Ses outils? Un fil en nylon et des perles tantôt multicolores, tantôt monocolores. Nous sommes partis à sa rencontre, et elle a répondu d'une manière enthousiaste à toutes nos questions.

Ariane Neslie Babindamana

**Succinctement, dites-nous en quoi consiste votre activité?*

**Mon activité consiste à fabriquer plusieurs sortes d'articles à base de perles. Vous savez, en voyant des perles dans un sachet, on se questionne sur ce qu'on peut faire avec. D'aucuns diront que nous ne pouvons faire que des colliers ou des bracelets. Mais moi, je vous dis qu'avec des perles, nous pouvons absolument tout faire. Parce que les perles, il y en a de multiples formes.

**Pouvez-vous nous dire ce que, vous, vous faites avec des perles?*

**Avec les perles, je fabrique des porte-clés, des boîtes de rangements, des sacs à mains, etc. J'habille également des objets préfabriqués comme les sandales et autres.

**Où trouvez-vous la matière première?*

**Pour l'heure, je trouve la matière première au Ghana.

**D'où vous est venue cette passion pour les perles?*

**Depuis ma tendre enfance, j'ai toujours été fascinée par la créativité. Je relookais mes barbies, confectionnais leurs vêtements. Et des années plus tard, alors que je me trouvais dans un pays de l'Afrique de l'Ouest, un endroit où l'artisanat et les articles africains sont mis en valeur, je me suis tout de suite lancée dans une quête d'apprentissage.

Donc, cette passion pour les perles, je l'ai en moi, depuis mon enfance; mais ma créativité, quant à elle, avait été mûrie dans ce pays ouest-africain où s'est produit le déclic.

**La plupart des stylistes représentent une marque. Et vous, quelle marque représentez-vous?*

**Je représente la marque BNA Bead dont je suis la propriétaire.

**Et pourquoi avoir choisi ce nom? A-t-il une signification particulière?*

**Bien évidemment. BNA m'identifie, c'est l'abréviation de mon nom. Et comme vous pouvez le constater, Bead est un mot anglais. Il signifie «perle» et donc, il fait référence à mon activité.

Propos recueillis par J. Lionhel MAHOUKOU

EASY TV

Un cadeau pour toute la famille

A l'orée des festivités de fin d'année, la société Canal+ plus Congo, soucieuse du bien-être de sa clientèle, offre spécialement pour tous ses abonnés actuels et futurs, un «cadeau parfait pour toute la famille». Il s'agit de l'offre Easy TV dont les prix de l'abonnement et de l'acquisition du décodeur sont revus à la baisse. Précédemment, pour avoir Easy TV, il fallait disposer de 14 000 F. CFA.

Pendant l'e-conférence de presse

Au fil du temps, l'abonnement est passé à 4500 F. CFA et le décodeur à 7000 F. CFA, soit 11500 F. CFA pour l'offre télévisuel Easy TV, un produit de Canal+.

Actuellement, l'abonnement est à 4500 F. CFA et le décodeur à 5000 F. CFA plus un mois d'abonnement, soit un total de 9500 F. CFA pour bénéficier de tous les services de Easy TV.

L'annonce a été faite à l'occasion d'une e-conférence de presse tenue jeudi 12 novembre dernier, sous les auspices de Léger Ossombi Dira, responsable communication de Canal+ Congo, avec la participation de Benjamin Belle, son directeur pays.

Pour le conférencier Léger Ossombi, il s'agit d'*«un cadeau parfait pour toute la famille»,* en ce sens que grâce aux programmes qu'Easy TV proposent, tout le monde se retrouve (parents et enfants). En outre, cette formule permet au plus grand nombre de pouvoir avoir accès à des contenus de qualité, pour toute la famille.

Prix Easy TV

Une vue partielle des bouquets Easy TV

Dans l'offre Easy TV, l'abonné dispose d'au moins 30 chaînes à thématiques diverses: sport (la série A italienne), série (Novelas, Nollywood), information, dessins animés, documentaires, etc.). Avec Easy TV, «c'est l'offre à l'écoute du client», a indiqué le communicateur de Canal+ Congo. Mais, il y a juste une trentaine de chaînes, parce qu'à la différence des chaînes Canal+, ici, on utilise des techniques liées à l'usage de l'antenne râteau qui limitent le nombre de chaînes à 30. *«On est limité par cette contrainte liée à la technique sur l'utilisation d'antennes râteaux»,* a expliqué Benjamin Belle. Mais que l'on soit dans les formules Canal+ ou d'Easy TV, la qualité des images reste la même.

M.M.M.

Quel modèle d'industrialisation pour la République du Congo?

Au-delà de la terrible catastrophe sanitaire qu'elle a provoquée, la crise du coronavirus est avant tout un révélateur, celui de l'état de l'étonnante résilience de la République du Congo face aux grandes catastrophes. Dans cette crise, le Congo, avec les «moyens du bord», a su trouver avec intelligence et pragmatisme les solutions efficaces pour limiter la casse de façon spectaculaire.

Mieux, il a fait preuve d'une solidarité exemplaire, montrant au passage un bel exemple de gestion communautaire, digne et responsable, aux sempiternels donneurs de leçons. N'est-ce pas l'occasion pour le pays d'en finir avec les modèles imposés, inadaptés, irréalistes, inefficaces, qui ne l'avantagent jamais et «changer de paradigme» ? Une opportunité unique s'ouvre dans le domaine économique. Le Congo peut profiter de l'après-crise, et notamment des mouvements tectoniques qu'elle pourrait déclencher en Chine et en Asie, pour repenser son industrie.

De l'avis général, l'industrialisation de la République du Congo passe par une action résolue de l'État. Que ce soit en matière de subventions ou de barrières douanières, l'État ne peut rester passif. On reconnaît volontiers la participation indispensable de l'Etat au démarrage du processus d'industrialisation ou à la mise en place de certaines filières industrielles. Un État protecteur qui stimulerait, au travers d'un dispositif spécial, l'émergence d'industries locales : à partir du moment où l'on dépasserait un certain niveau d'importations, on obligerait à fabriquer le produit sur place.

L'État doit être protecteur mais également suffisamment souple pour permettre aux entreprises de sortir de leur marché domestique et en atteindre de plus vastes. Entre besoins de protection et libre-échange, le Congo devra trouver sa voie. Les mauvais choix politiques ont souvent été la cause de ses faibles performances industrielles. La stratégie d'industrialisation au lendemain de l'indépendance a consisté à appliquer une politique industrielle protectionniste incluant les politiques tarifaires à l'importation et les subventions accordées à des secteurs spécifiques. Mais, la politique d'industrialisation par substitution des importations n'était pas associée à une stratégie de promotion des exportations ; et donc les gouvernements étaient en train de promouvoir des industries qui étaient inefficientes et pas compétitives à l'international.

Après des années d'interventionnisme, la place a été cédée dans les années 1980 au tout libéral. Ce virage libéral s'inscrivait dans le cadre des programmes d'ajustements structurels pilotés par le FMI et la Banque mondiale. La restructuration industrielle et l'amélioration de la compétitivité industrielle ont été des composantes de ces programmes. Les réformes ont donc reposé sur l'hypothèse que des ajustements appropriés au niveau macroéconomique, accompagnés de la libération des forces du marché, de la libéralisation des échanges et de la privatisation des entreprises parapubliques, fourniraient les conditions nécessaires et suffisantes à la relance industrielle et à la croissance. Après des années d'ajustement structurel, on a plutôt assisté à une désindustrialisation avec la faillite des industries existantes, incapable de faire face à la concurrence.

À partir de 1990, la République du Congo va reprendre un semblant d'autonomie en matière de politique industrielle après des années d'ajustements structurels. Le Congo va réaliser des reformes générales des institutions qui soutiennent le développement industriel. L'approche générale a été d'améliorer l'environnement des affaires. Il reste que les services publics gangrénés par la corruption créent un environnement juridique et réglementaire qui ne rassure pas les investisseurs quant à la sécurité de leurs investissements. La dernière publication 2019 sur l'Indice de Perception de la Corruption dans le monde faite par l'ONG Transparency International montre

Dr Fulbert Ibara

que la République du Congo a un score de 19 % indiquant une situation de corruption endémique. Or, de nombreuses études mettent en évidence le fait que la corruption décourage l'investissement et qu'elle constitue un coût supplémentaire pour les entreprises, en réduisant la profitabilité des projets d'investissement.

Les défis de la politique industrielle consisteront donc à : promouvoir la compétitivité en améliorant en particulier les capacités technologiques dans une économie de marché, déplacer la structure d'incitation vers l'exportation, aider les industries de substitution à l'importation à se restructurer et à améliorer leurs technologies et leurs compétences, investir dans les infrastructures, l'éducation, la formation et la technologie, et promouvoir la coopération régionale pour élargir les marchés.

Face à ces défis, le Congo doit faire face à des choix politiques clairs sous tendus par une vision stratégique cohérente. Il s'agit de clarifier l'option consistant à mener une politique neutre ou interventionniste. Une politique de neutralité sectorielle signifie que l'Etat s'abstient de prendre parti dans le libre jeu de la concurrence au profit d'un secteur ou d'un autre. Il se bornerait à mettre en place un environnement des affaires incitatives pour tous les secteurs, des règles garantissant les mêmes opportunités à tous. A l'inverse, une politique industrielle volontariste signifie que l'Etat doit prendre une position claire en faveur de certains secteurs. La neutralité sectorielle serait plus équitable, alors que la politique interventionniste se traduirait par des avantages de différents ordres accordés à certains secteurs au détriment d'autres. Elle pourrait être justifiée si le rôle de secteur moteur est assuré par les industries bénéficiaires, si la concurrence internationale pour les produits concernés n'est pas loyale, ou pour le simple besoin de renforcer les établissements concernés. En tout état de cause, la protection accordée devrait l'être en contrepartie de performances productives discutées et acceptées par les bénéficiaires. Elles devraient également diminuer avec le temps jusqu'à complètement disparaître.

L'industrialisation est une étape importante vers le développement. En fait, rares ont été les pays qui ont pu émerger sans avoir enclenché auparavant un processus d'industrialisation de leur économie. Le cas de Singapour est une notable exception. Ce pays a pu faire décoller son économie sans base industrielle, en se fondant essentiellement sur les services. Ceci pourrait certainement être une source d'inspiration pour le Congo qui aurait intérêt à construire un secteur des services fort et compétitif pour tirer le reste de l'économie.

Mais, l'expérience des pays actuellement développés comme émergents montre que l'industrie légère est une étape obligée dans la voie de l'industrialisation des pays. Les industries traditionnelles en effet ne sont pas intensives en technologie ou en capital, toutes choses qui n'existent pas en abondance au Congo, mais le sont en facteur travail non qualifié dont le pays regorge. Il est naturel que plus un pays avance dans le processus de décollage, son revenu par tête augmente et qu'il perde progressivement sa compétitivité dans ce type d'industrie, au profit d'autres pays moins riches. Le Congo devrait donc tirer profit de sa situation de pays pauvre regorgeant de main-d'œuvre non qualifiée, pour gagner des parts de marché dans des industries comme la confection, l'agro-alimentaire, et autres secteurs traditionnels. Pour y arriver, des interventions ponctuelles dans le domaine de la formation professionnelle, des infrastructures, de l'accès au crédit, de l'environnement de l'entreprise, sont requises.

Un autre domaine dans lequel le pays peut avoir un avantage comparatif est celui intensif en technologie verte. Les crises alimentaires que l'humanité a connues ces dernières années ont complètement changé les choix technologiques des entreprises, donné plus de valeur à la terre et influencer les politiques économiques nationales dans le sens d'une meilleure prise en compte des contraintes climatiques. Il est à prévoir que ces tendances aillent en se renforçant les toutes prochaines années. Or, la République du Congo a beaucoup d'atouts à faire valoir dans ce domaine, du fait de ses énormes réserves foncières et naturelles. Dans le domaine du tourisme, de l'agriculture, de l'agro-industrie et des industries traditionnelles, il existe d'importantes niches de compétitivité dont le pays pourrait se servir pour construire une base industrielle.

Auparavant, il convient de s'attaquer à quatre obstacles qui empêchent l'essor du secteur industriel congolais, à savoir : le faible niveau des infrastructures de transport, d'énergie et de télécommunication, les difficultés d'accès au financement, le faible niveau du capital humain et le manque de vision politique.

C'est à un État stratège, protecteur plutôt que protectionniste, qu'en appellent désormais et sans complexe les acteurs économiques. Il y a un retour aujourd'hui de la politique industrielle dans laquelle le secteur privé est un partenaire incontournable. En attestent ces pays qui ont réussi, en dialoguant avec ces acteurs privés, et grâce à une politique volontariste forte, à développer leurs marchés de niche. C'est le cas de l'Éthiopie qui est parvenue à faire émerger une industrie textile performante au niveau mondial en attirant grâce à des technoparcs des groupes européens qui ciblaient jusqu'ici la Chine, le Vietnam ou le Bangladesh.

Dr Fulbert IBARA
Economiste
Cabinet d'Expertise Immobilière, Etudes économiques et environnementales (CExI.3E).

L'impérieuse nécessité d'une sortie rapide du «tout pétrole»

Par A. Charles SOCKATH,
Docteur Ingénieur, FOUNDER &CEO SO4 Think-Tank

L'idée de la diversification de l'économie nationale n'est pas nouvelle en soi. Tous les plans de développement la mettent en bonne place, mais les résultats observés dans le temps restent encore perfectibles. Le contexte économique actuel dominé par les conséquences inattendues de la pandémie due à la cov19, nécessite une réflexion approfondie qui tienne compte de cette situation nouvelle et inédite.

A ce jour, l'économie nationale repose encore sur le «tout pétrole», car celui-ci contribue à plus de 75% du Produit Intérieur Brut national, et constitue à lui tout seul près de 80% des revenus d'exportations du pays. Cette grande dépendance vis-à-vis du pétrole, constitue probablement un risque majeur à moyen terme pour la structure de l'économie nationale. Les conséquences économiques peuvent s'avérer difficiles pour la prochaine décennie, si cette dépendance vis-à-vis du pétrole reste encore dans cet état. En effet, actuellement, les 85% du pétrole produit sont exportés à l'état brut, seuls les 15% restants sont raffinés pour les besoins nationaux. Cela, par une raffinerie de taille très modeste ayant une capacité de raffinage d'environ 50.000 barils par jour, avec un faible taux de rendement en produits blancs, pour une production nationale totale de pétrole de près de 350.000 barils par jour.

Dans ces conditions, on ne

peut parler de l'existence d'une réelle industrie du pétrole, car aucune transformation de celui-ci n'est faite localement. L'industrie pétrochimique demeure encore dans un état embryonnaire. Cette absence de valorisation locale de cette denrée importante, entraîne une perte non négligeable de retombées économiques supplémentaires possibles pour l'Etat.

Pourquoi peut-on parler de risque à court terme ?

Le pétrole qui est une denrée à forte volatilité de prix, représente actuellement une menace sérieuse pour la structure des économies qui en dépendent presque exclusivement. En effet, les conséquences financières sur les économies des pays producteurs de pétrole à forte dépendance vis-à-vis de celui-ci, peuvent facilement devenir importantes.

Ces dernières années, le prix du baril de Brent (pétrole de référence), a connu une chute drastique passant d'environ 110 dollars en 2014, à près de 30 dollars les années suivantes. Malgré une remontée substantielle observée des cours, l'occasion a été donnée il y a quelques mois d'assister à la vente aux Etats Unis d'Amérique du pétrole en dessous de zéro dollar le baril, cela pour éviter une situation de «full-Storage», due à la chute de la demande. En d'autres termes, cela veut dire que, les producteurs de pétrole ont cette fois-ci, payé les acheteurs potentiels, pour les aider à se débarrasser de leurs stocks invendus, faute d'installations de stockage. Cette situation inédite, créée par la pandémie due à la covid19, qui a entraîné la paralysie économique et industrielle des grands pays consommateurs de pétrole qui sont : la Chine, les Etats Unis d'Amérique et les Pays de l'Union Européenne, a réduit momentanément la demande. Cette réduction de la demande n'est malheureusement pas encore terminée.

La pandémie due à la covid19, qui continue de réduire les activités économiques et industrielles à travers le monde, montre la vulnérabilité de l'industrie pétrolière face à ce genre d'événements. En effet, la fermeture des frontières, le confinement des populations partout à travers le monde, avec la réduction des activités économiques et industrielles, ont des conséquences directes

(Suite en page 15)

24 août 1958 à Brazzaville: les malentendus de la politique

Par Lecas Atondi-Monmondjo

À l'initiative du Président de la République du Congo et de l'Ambassadeur de France, des manifestations importantes ont été organisées à Brazzaville les 27, 28 et 29 octobre 2020, à l'occasion du Manifeste de Brazzaville (1940) créant la France Libre, ainsi qu'à l'occasion du discours du général de Gaulle au stade ÉBOUÉ (24 août 1958).

Les chefs d'État de la Centrafrique, de la République Démocratique du Congo, du Tchad, tout comme les représentants des présidents Ali Bongo Ondimba, Paul Biya, ont rehaussé de leur présence la commémoration de ces évènements.

Dans leurs interventions, ils ont souligné la solidarité entre la France et les anciennes colonies dans le passé.

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean Yves Le Drian, représentant le Président Macron, a souligné et reconnu que, malheureusement, ces faits historiques sont oubliés en France.

C'est une partie de l'histoire de la France méconnue. Il le regrette énormément.

Ainsi la célèbre colonne Leclerc partie de Brazzaville par le fleuve Congo pour remonter jusqu'en Oubangui Chari, pour affronter les troupes ennemies à Koufra, a pourtant libéré Paris en 1944, y compris Strasbourg.

Près de 70 000 hommes, dont les Africains de l'AEF, firent partie de cette épopée.

Mais il n'y a nulle part un monument érigé pour honorer la mémoire de ces combattants. La France ne reconnaît nullement ses colonisés morts pour elle. Elle ne reconnaît que les faits de résistance intérieure représentés par de nombreux monuments aux morts dans les villages de France.

La France n'a pas gardé le souvenir des gens mobilisés nommés tirailleurs sénégalais morts pour libérer la métropole. J'ai personnellement visité le monument de Colombey-les-deux églises consacré au général De Gaulle. Je n'y ai vu aucune mention de la France libre, ni de Brazzaville, capitale de la France libre, ni de Félix Éboué, premier résistant en Afrique ayant répondu à l'appel du général De Gaulle, le 18 juin 1940.

C'est qu'entre la France et les anciennes colonies, il y a des problèmes.

Les Français sont français et les Africains francophones.

Des faits historiques sont occultés ou déformés. Quand le général De Gaulle, au stade Éboué le 24 août 1958, prit la parole, il proposa aux colonisés une communauté franco-africaine. Il les dissuada de s'engager dans l'indépendance exposée aux dangers du Péril Jaune et des impérialismes d'intérêt.

À la fin, les Congolais et les autres ont été bernés car prétendre que l'on mettrait tout en commun pour le développement partagé de la France

et des territoires en accordant l'exclusivité de l'exploitation des richesses naturelles à la France, fut une entreprise d 'arnaque. Du reste, la communauté n'a jamais existé ni fonctionné et les accords signés par un secrétaire d'Etat français et le Président de la République du Congo, le 15 août 1960, soulignent les nouveaux rapports néocoloniaux.

Les festivités qui ont eu lieu à Brazzaville ont laissé indifférente toute la presse française qui n'y a pas fait allusion.

On est loin de modifier la perception que la France a de nos problèmes.

J'ai, à cette occasion, donné une communication le 27 octobre pour expliquer les enjeux de la politique engagée par le général De Gaulle.

L'exemple que l'on donne aux étudiants pour l'explication du syntagme malentendu s'inspire d'une intervention du Général De Gaulle à Alger le 4 Juin 1958. Tout commence avec le Comité de Salut Public né à Alger en 1958. De Gaulle rappelé par le Comité de Salut Public (1958), la quatrième République fut en proie à de nombreuses crises; l'instabilité des institutions fut patente, aggravée par la guerre née en Algérie déclenchée par les nationalistes du Front National de Libération. Les Algériens prirent les armes pour se libérer de l'occupation française. Cette guerre divisait aussi les Français, les partisans de l'Algérie française et ceux militant pour l'indépendance de cette colonie. Des officiers français, de concert avec des civils politiques, pensèrent à un homme providentiel pour sauver la France et ses possessions coloniales.

A Alger, un général parachutiste compagnon de la libération, Jacques Massu, muni de pleins pouvoirs civils et militaires pour avoir enrayé le FNL à Alger et les attentats, entreprit une démarche audacieuse. Il lança le Comité de salut public le 13 mars 1958. Ce comité comprenait également des Algériens. Le général Raoul Salan autorisa la manifestation publique de ce comité aux fins d'éviter un bain de sang. Le comité proclama rechercher une personnalité d'envergure à placer à la tête de l'Etat français et pour rétablir la stabilité et surtout enrayer le nationalisme ou la sécession en Algérie. Tous pensèrent au général Charles de Gaulle.

Un jour, au cours d'une manifestation publique, on lut la réponse du général de Gaulle aux partisans du Comité de Salut Public. *«Naguère, le pays dans ses problèmes m'a fait confiance pour le conduire tout entier jusqu'à son salut. Qu'il sache, je me sens prêt à assumer les pouvoirs de la République»*. Le général Salan en charge de l'armée en Algérie, se fit applaudir par les partisans du Comité de Salut Public. Il adressa ainsi des correspondances au Président de la République, René Coty, aussi bien qu'aux présidents des assemblées pour les inviter à faire appel au général de Gaulle afin d'en finir avec les crises.

Le Président René Coty décida de recevoir le général de Gaulle et le nomma à la tête du gouvernement. De Gaulle se présenta devant le palais Bourbon pour l'investiture. Sur 553 votants, il récolta 325 voix pour et 224 députés votèrent non. De Gaulle dans un long discours, exigea les pleins pouvoirs pour six mois et annonça une réforme constitutionnelle à faire approuver par référendum. Tout comme il entendit aussi réorganiser les rapports de la République française avec les peuples associés (les colonies).

Le malentendu d'Alger (04 juin 1958)

Le général de Gaulle s'envola en direction d'Alger. Il se fit applaudir sur tout le long parcours de l'aéroport au palais du gouvernement. Sur les 20 kilomètres, une foule bigarrée, enthousiaste et délirante l'applaudit avec une frénésie inédite. Le général Jacques Massu lui fit un briefing pour que dans son discours, il se prononçât pour l'intégration de tous les habitants de l'Algérie et du Sahara à la nation française. Ce qu'attendait la marée humaine de pieds noirs mobilisés sans retenue. Du balcon, Charles de Gaulle dit à la foule qui l'acclamait: *«Je vous ai compris!»*. Ce fut un grand malentendu. De Gaulle entama des négociations avec le FNL, qui avait allumé l'insurrection depuis 1954 et plus tard, en 1962, l'Algérie proclama son indépendance. Des milliers de Français furent conduits au départ vers la métropole. Il y eut aussi des Algériens engagés auprès des troupes françaises pour combattre les partisans de l'insurrection, les harkis. La décision de Charles de Gaulle désorienta une bonne partie de l'opinion française, surtout ceux qui attendaient de lui l'intégration de l'Algérie à la nation française. Les Français d'Alger furent trompés. De Gaulle par son propos entretint un vrai malentendu. Les réactions furent nombreuses et hostiles, à commencer par celles des militaires qui, en 1961, tentèrent un putsch. Les principaux généraux, Salan, Jouhaud, Challe furent traînés devant les tribunaux.

Au cours d'une plaidoirie retentissante, Maître Tixier Vignancourt défendant la cause du général Salan, produisit une lettre du général De Gaulle au général Salan. Laquelle correspondance donnait à Salan des gages pour la sauvegarde de l'Algérie française. Ainsi Salan sauva sa tête de la guillotine. Par ailleurs, le général Challe, au cours de son procès, dénonça: *«Il n'y a pas de loi au monde qui puisse obliger un homme à faire du parjure un pain quotidien»*. Beaucoup d'hommes d'affaires et politiques français soutinrent que de Gaulle roula les gens dans la farine. Il avait son propre agenda et personne n'avait été mis au parfum. Il ne consultait pas non plus les institutions: il était De Gaulle et n'avait de compte à rendre qu'à sa conscience! Il était convaincu de travailler pour les intérêts et la grandeur de la France.

Plusieurs fois, on soutint qu'il n'avait pas souvent respecté sa parole d'officier.

Au stade Eboué, à Brazzaville, le 24 août 1958, De Gaulle proposa la Communauté franco-africaine et déconseilla l'indépendance. Charles de Gaulle arriva à Brazzaville et fut reçu par le maire Fulbert Youlou, devant la mairie de Poto-Poto. Le 24, après la messe à la Basilique Sainte Anne, célébrée par l'archevêque Michel Bernard, le général prit la parole dans un stade Eboué plein à craquer. Il était accompagné de Bernard Cornut Gentil, ancien Gouverneur général en AEF, et du commandant Eboué, pilote de son avion.

Après l'accueil de Barthélémy Boganda, président du Grand conseil de l'AEF, il prononça son discours pour proposer une Communauté franco-africaine et dissuada d'opter pour l'indépendance ou la sécession. Il déclara: *«La métropole et les territoires d'Outre–mer forment ensemble une communauté. On mettra en commun un domaine qui, dans l'intérêt de tous, comprendra la défense, l'action extérieure, politique, économique, la direction de la justice et l'enseignement supérieur et les communications lointaines.»*

Cette communauté aura des institutions. D'ailleurs, l'indépendance *«quiconque la voudra, pourra la prendre aussitôt.» «Et cela signifie qu'un tel territoire ne veut pas faire partie de la communauté proposée, et qu'il fait en sorte une sécession.»* Il embraya ensuite sur les dangers de l'indépendance: *«Nul n'ignore qu'il y a quelques dangers qui sont latents dans le monde, des grandes menaces qui pèsent sur l'Afrique. Il y a particulièrement, en Asie, de grandes masses humaines qui cherchent à s'étendre, faute d'avoir chez elles les moyens suffisants de vivre. Bien entendu, ce processus se couvre comme toujours depuis que les hommes sont hommes d'un paravent idéologique. Mais derrière cette idéologie, il y a comme toujours l'impérialisme des intérêts et en outre une tentative de trouver à l'intérieur une tête de pont politique qui facilite l'accès et au besoin d'invasion.»* (A suivre)

L'impérieuse nécessité d'une...

sur la demande pétrolière.

A titre d'exemple, l'arrêt presque complet des activités de transport, surtout aérien, et d'autres secteurs grands consommateurs de produits pétroliers, a entraîné une baisse importante de la demande pétrolière et avec elle, l'effondrement des cours.

Malheureusement pour le pétrole, une pandémie à coronavirus ne demeure pas la seule menace avérée malgré ses conséquences immédiates. D'autres menaces importantes et surtout plus sournoises existent, parmi elles on peut citer :

-La prise de conscience de plus en plus croissante par l'humanité de l'impact des gaz à effet de serre, gaz généralement issus de la combustion des produits pétroliers, avec pour conséquence majeure le dérèglement climatique ;

-Le développement accéléré des énergies renouvelables au détriment des énergies fossiles, donc du pétrole ;

-L'accélération du développement de la voiture électrique ou à hydrogène ;

-La mise au point de façon accélérée du moteur à hydrogène pour l'aviation, avec sous peu, un impact très important sur la consommation du kérosène ;

-La pression croissante des écologistes et des sociétés civiles pour la suppression des emballages en plastic fabriqués à base du pétrole ;

- Les difficultés actuelles, d'entreprendre des activités pétrolières dans des zones dites protégées de plus en plus nombreuses à travers le monde.

-Le changement progressif du mode de consommation de produits alimentaires, avec une préférence pour les produits bios, et cela au détriment de l'utilisation des engrais chimiques issus des hydrocarbures.

Dans ce contexte de forte réduction probable de la demande, l'offre devrait encore malheureusement rester supérieure à celle-ci, car les capacités mondiales de production sont encore énormes, surtout avec la production en cours de développement du pétrole et du gaz de schistes. Pour cela, les prix ne devraient pas s'améliorer de façon très significative, sauf peut-être en cas de situation géopolitique grave impliquant des grands producteurs comme les Etats Unis, l'Arabie Saoudite, la Russie, la Chine ou l'Iran, etc.

Face à cette perspective, plusieurs grandes multinationales du secteur pétrolier ont déjà annoncé et amorcé leur mutation, car ne dit on pas qu'aujourd'hui c'est déjà demain. Actuellement, elles investissent massivement dans les énergies renouvelables dites propres, ainsi que dans le développement des batteries pour les voitures électriques etc. Elles anticipent ainsi entre autres, sur la baisse inéluctable de la consommation mondiale du pétrole. A cet effet, certains dirigeants de ces grandes sociétés pensent que le pic de la demande mondiale du pétrole est atteint ou va l'être sous peu. On devrait donc arriver à une pléthore de produits pétroliers faute de grands consommateurs.

Le changement de stratégie par les grandes multinationales, avec l'abandon progressif des activités pétrolières, pourrait se traduire à moyen terme, par une réduction considérable des investissements dans la recherche des hydrocarbures, avec pour conséquence, une diminution progressive du taux de renouvellement des réserves. Ce ralentissement de l'exploration entraîne de façon mécanique, une chute progressive mais sûre de la production, faute de nouvelles découvertes à mettre en exploitation. Cette phase d'exploration qui est souvent réalisée par les Majors, nécessite des moyens techniques et humains considérables, et avec elle, un risque financier très important. Elle n'est généralement pas faite par les petites sociétés indépendantes, qui sont plus aptes à reprendre l'exploitation des champs matures abandonnés par les multinationales.

Dans ce secteur de l'économie mondiale, l'exposition au risque prix est plus importante pour les pays petits producteurs. Ceux-ci ne peuvent que subir les fluctuations intempestives des cours du pétrole sans pouvoir les influencer. Cela est dû, à leur faible niveau de production qui n'affecte pas de façon significative l'offre mondiale. Les conséquences sur leurs revenus financiers sont immédiates, provoquant ainsi des difficultés importantes dans la fiabilité des budgets de ces Etats.

Devant le tableau qui se présente actuellement, il parait d'ores et déjà nécessaire, de sortir rapidement d'une économie basée sur le «TOUT PETROLE» car les mutations en cours dans le secteur pétrolier, affectent progressivement mais sûrement, l'utilisation des énergies fossiles, particulièrement le pétrole et le charbon.

Heureusement, face à cette situation, des solutions stratégiques d'anticipation économique sont possibles.

GROUPE I DES ELIMINATOIRES DE LA CAN 2021

Les Congolais entre espoirs et regrets

Après leur victoire la semaine passée au Stade Massamba-Débat face à l'Eswatini, les Diables-Rouges n'ont fait mieux que partager les points avec le même adversaire sur ses terres lundi 16 novembre. Ce résultat, bien que décevant, leur permet néanmoins de conserver la deuxième place du groupe I. Et désormais, tout le pays comptera les points et les raisons d'espérer.
Les férus du football congolais avaient hurlé de joie, jeudi 12 novembre 2020, à l'issue de la victoire des Diables-Rouges (2-0) sur le Royaume d'Eswatini au Stade Président Alphonse Massamba-Débat à Brazzaville, en match comptant pour la troisième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2021. Un match au cours duquel les poulains de Valdo Candido ont attendu la deuxième mi-temps et les entrées en jeu de Mavis Tchibota et de Junior Makiessé pour faire se lever le public (depuis son salon !) et inscrire les buts victorieux: le premier par Vinny Ibara (81e), d'une tête en forme de smatch, le second par Makiessé (86e) mis sur orbite par Vinny Ibara.
La manche retour à Manzini s'annonçait malgré tout compliquée pour les Diables-Rouges. Gérer l'euphorie et éviter le piège des sommets: voilà l'équation qu'ils devaient résoudre. Souvent à mal à l'aise à l'extérieur, les Diables-Rouges ont finalement arraché un match nul (0-0) non sans avoir souffert mille morts, surtout en fin de partie. Ils se sont ainsi offert quatre longueurs d'avance sur la Guinée-Bissau (défaite à domicile, la veille, par le Sénégal, 0-1), leur concurrent direct pour la deuxième place, et deux balles de match (contre le Sénégal - déjà qualifié - pour la cinquième journée, le 22 mars 2021 à Brazzaville, et la Guinée-Bissau pour le dernier match de groupe, une semaine plus tard à Bissau) pour la qualification en phase finale. Mais on n'en est pas encore là.

Une phase du match aller

Il reste donc à savoir si les belles promesses se concrétiseront. Les Diables-Rouges devront montrer leur solidité et leur détermination, puis glaner deux points supplémentaires pour se mettre à l'abri d'un éventuel retour des Bissau-Guinéens.
Le terrain va trancher. Le tournoi final de la CAN au Cameroun est encore loin et reste toujours accessible au Congo (7 points, +3), tout comme à la Guinée-Bissau (3 points, -3), à deux journées du verdict.

Jean ZENGABIO

RENOUVELLEMENT DES FEDERATIONS SPORTIVES

Sensibilisation à des élections apaisées

A l'orée du renouvellement des instances dirigeantes des fédérations sportives, le ministre des Sports et de l'éducation physique Hugues Ngouelondélé a parlé : tous les acteurs doivent respecter les règles de jeu en vue des élections apaisées et sans heurts.
La semaine qui a commencé sera accaparée dans la capitale par la tenue des assemblées générales électives des fédérations sportives nationales. Toutes en quête d'hommes et femmes nouveaux pour les animer. Mais lesquels? Voilà, la question.
Souvent, ces échéances bousculent, tourmentent maints anciens membres fédéraux au profil de plus en plus bas. Ils multiplient les prétextes pour essayer de les retarder pour certains, pour verrouiller le corps électoral à leur seul profit, pour d'autres. D'autres encore font une mauvaise lecture des textes régissant leur structure. Ce qui provoque des incidents, des crises et compromet le fonctionnement des fédérations et l'avenir des sportifs.

Hugues Ngouélondélé

C'est pour éviter de vivre ce genre de scénarios pour l'Olympiade 2020-2024 que le ministre Hugues Ngouélondélé descend dans l'arène pour attirer l'attention des uns et les autres sur leur attitude pendant le déroulement de ces échéances et fixer les conditions de la tenue des assemblées. *«J'en profite pour lancer un appel solennel, à tous les dirigeants sportifs, candidats civils et agents de la Force publique en quête de mandat dans une instance fédérale, de s'armer d'un esprit constructif, responsable et patriotique capable de garantir des élections dignes de foi»,* a-t-il souhaité. De même il a invité le corps électoral *«souvent à la solde de manœuvres frauduleuses»,* a-t-il pointé, *«à opter pour la loyauté et la transparence en effectuant des bons choix (…), dans l'ordre et la discipline».*
Ce n'est pas tout. En rappelant le contexte sanitaire particulier du moment marqué par la pandémie de COVID-19, le ministre Hugues Ngouélondélé a insisté sur l'observation des mesures barrières et sur le respect des règles de jeu contenues dans la circulaire n°0455.

G.-S.M.

FECOJUDA

Me Abel Ndengué se pose en troisième voie

Ça y est: Maître Vincent Abel Ndengué est lui aussi candidat à la présidence de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (FECOJUDA)! Entre Me Marien Ikama, le président sortant, et Me Francis Ata son principal challenger, qui cristallisent les passions, il veut incarner la troisième voie et propose un programme particulièrement ambitieux, pour sortir la discipline de l'impasse et démanteler les clans qui l'ont prise en otage.
L'assemblée élective, c'est pour bientôt. Les candidats se bousculent. Me Ndengué est parmi ceux-là, et il ne dort pas. Il était en face de la presse jeudi 12 novembre dernier, et a répondu sans détours aux questions de ses interlocuteurs.
D'entrée de jeu, Me Ndengué a rappelé ce qu'il est, ce qu'il a déjà fait: c'est un *«monument»* dit-on de lui. Rien de moins que le combattant *«légendaire»* de sa génération, *«quintuple champion du Congo et plusieurs fois médaillé dans les compétitions africaines et de la Francophonie»*. Personne, de sa génération et dans sa catégorie de poids *«n'a fait mieux»*, a-t-il souligné.
Me Ndengué estime que l'heure est venue d'apporter, en retour, au judo ce que cette discipline lui a donnée. Le judo congolais est dans l'impasse, entre dissensions internes (lutte permanente de positionnement des membres des instances dirigeantes, etc.) et contre-performances. Voilà le constat fait par Vincent Abel Ndengué, ancien capitaine des Diables-Rouges. Il propose de s'appuyer *«sur des personnes qui ont pratiqué avec succès l'art et comprennent mieux le monde du judo»* pour l'aider à *«amorcer un nouveau virage.»*

Vincent Abel Ndengué

Un programme ? Il en a un sous les bras, à l'instar d'autres candidats. Il s'articule autour des grands axes suivants : *«Démocratiser le système électoral ; structurer les clubs; développer le judo au niveau universitaire et scolaire, puis au niveau des corporations (gendarmerie, police, armée); promouvoir le judo pour tous; développer le sponsoring; faire du judo un vecteur d'engagement social et sociétal ; faire du judo le sport national»*
Se pose aussi la question des hommes et des moyens. Selon Me Ndengué, il faut *«maintenant»* au judo congolais *«un homme de parole»* et *«mettre un accent particulier sur la contribution matérielle et financière des différents donateurs».*
Vincent Abel Ndengué serait-il de ceux qu'attend le judo congolais pour le replacer en orbite? On peut rêver, certes, mais la légitimité vient des urnes. Le candidat dit l'avoir compris, et il entend mener une campagne de proximité.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU